50e ANNÉE. — N° 17.666
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et Hautes-Pyrénées. 13f 24f 45f
France et Colonies ... 14f 26f 48f
Etranger 18f 35f 65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

1re ÉDITION

MARDI 16 NOVEMBRE 1920
SAINT-ENCHER
SOLEIL : lever 7h3 ; coucher 4h31
LUNE : P. Q. le 18 ; P. L. le 26

LE BUDGET DE 1921

Normalement et en vertu des principes essentiels du régime démocratique, le budget doit être voté fin décembre et la loi de finances promulguée de façon à ce que le 1er janvier au matin tous les services publics puissent fonctionner au moyen des crédits établis et des dépenses autorisées par cette loi.

Depuis bien longtemps cette règle n'est plus qu'une théorie. Pour une raison ou pour une autre, par suite de la négligence du gouvernement ou par le fait des lenteurs parlementaires, le budget n'est jamais voté le 31 décembre, et il faut recourir aux douzièmes provisoires qui, trop souvent, se prolongent en se renouvelant jusqu'à la moitié de l'année et au delà.

Ce régime d'expédients a pour conséquence d'augmenter d'abord considérablement les dépenses, de doubler les encombrements de la paperasserie, de gêner la marche des services, d'entraver la perception de l'impôt au point d'apporter une gêne considérable et onéreuse dans les opérations de la Trésorerie. C'est ainsi — pour citer un exemple — qu'à l'heure où nous sommes les avertissements des contributions directes pour l'exercice 1920 ne sont pas tous distribués, ce qui empêche naturellement les contribuables de s'acquitter envers l'Etat et met celui-ci dans un embarras évident.

Des protestations unanimes n'ont cessé de se faire entendre contre « l'expédient des douzièmes provisoires », et il n'est pas un ministère qui, en prenant le pouvoir, n'ait éprouvé le besoin de s'engager à tout faire pour obtenir le vote du budget en temps utile. Les circonstances, les traditions, les vices d'une méthode de travail désuète ont été plus forts que les meilleures volontés, et la guerre en nous obligeant à passer outre à toutes les règles et à assurer sans budget les dépenses colossales auxquelles elle nous condamnait a aggravé la situation au delà de toutes les prévisions.

L'heure était venue cependant de corriger tout cela, de rentrer dans la voie normale et de demander à la régularité budgétaire les moyens de donner à notre système financier toute sa force et toute son élasticité.

Pour la première fois depuis le début de la guerre, le Parlement a été mis en présence d'un budget complet, envisageant à la fois la liquidation du passé, le fonctionnement du présent et les besoins de l'avenir. En un effort prodigieux, après un travail incessant et une volonté basée sur la conscience du devoir le plus douloureux mais le plus impérieux, les représentants du pays ont voté le plus formidable instrument de fiscalité qui ait jamais pesé sur l'activité d'une nation et, consacrant ce colossal sacrifice, le budget de 1920 a été adopté, non pas au début de l'exercice, ce qui était matériellement impossible, mais assez tôt pour que, calqué sur le même plan, le budget de 1921 pût être mis en application dès le 1er janvier.

Avant la séparation des Chambres, le sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances déposait en effet le projet de ce budget, que la commission pouvait examiner pendant les vacances et dont la discussion viendrait au début de la session extraordinaire.

Ce n'était, hélas ! qu'une apparence; le budget n'était — comme cela est de pratique courante — qu'un cahier de papier blanc.

Les divers ministères n'avaient pas terminé leurs calculs et arrêté leurs propositions définitives; le travail d'ensemble en était entravé et la commission des finances ne pouvait que prendre acte de cette situation, en dégageant sa responsabilité.

La discussion du budget de 1921 ne s'ouvrira donc pas devant la Chambre avant la fin du mois. Quelque diligence que l'on fasse, il est impossible de prévoir — étant donnés les errements ordinaires — que cette discussion se termine avant les fêtes de Noël. Il sera par conséquent trop tard pour que le budget puisse être utilement transmis au Sénat, trop occupé d'ailleurs par son prochain renouvellement partiel pour s'en occuper à cette limite extrême.

Nous voici donc voués une fois de plus aux douzièmes provisoires, et, l'engrenage étant mis en mouvement, on ne saurait exactemnt prévoir quand il s'arrêtera. N'étant plus talonnés par les délais, les députés prendront tout leur temps pour discuter les amendements plus ou moins sérieux qui leur seront soumis, les propositions les plus hasardeuses imaginées par le culte du paradoxe ou le souci de la popularité. Ils s'arrêteront avec complaisance aux questions à côté; ils laisseront plus de marge aux interpellations déjà si absorbantes; les douzièmes s'allongeront et le budget de 1921 poussera celui de 1922 au delà des limites permises, tandis que continueront à attendre les réformes pressantes exigées par les constatations nées de la guerre et de ses terribles leçons.

S'il en est temps encore, il faudrait cependant tenter un effort spécial pour rompre avec ces habitudes pernicieuses et pour reprendre le fil de la logique et de l'intérêt national.

Une proposition avait été faite à cet effet qui, au premier abord paraissait simple, pratique et efficace. C'était de voter le budget pour deux ans et de décider que le budget de 1921 serait la stricte répétition de celui de 1920.

Le terrain étant ainsi déblayé, les administrations auraient pu activer leurs travaux et regagner tout le terrain perdu. Le Parlement se serait mis à l'étude de tous les projets de lois urgents dont il est saisi ou qui sont en prévision. Il aurait pu faire aboutir les plus importants sans préjudice pour le budget de 1922 qu'il aurait examiné sur des données plus précises, puisqu'il aurait été pleinement fixé sur le produit réel des impôts récemment créés.

Je reconnais que ce système, séduisant en apparence, n'allait pas sans inconvénient. Il y a des modifications qui s'imposent d'année en année; les traitements des fonctionnaires, par exemple, n'ont pas été arrêtés d'une façon suffisamment ferme pour qu'on oppose une fin de non-recevoir absolue et irrévocable aux réclamations légitimes qui se sont produites, et il en découle entre les deux budgets des différences inévitables.

Est-il nécessaire pour cela de remettre tout l'édifice sur le chantier ? Après les longues et substantielles discussions financières de l'été dernier, y a-t-il un intérêt quelconque à rédiger des rapports d'ensemble sur le fonctionnement de chaque ministère, à reprendre d'interminables dissertations sur les avantages théoriques de telle ou telle politique financière ?

Dans les circonstances présentes, j'estime qu'il suffirait de soumettre simplement aux délibérations du Parlement les chapitres du budget comportant, par rapport au budget de 1920, des modifications réclamées soit par le gouvernement, soit par la commission des finances, soit par l'initiative parlementaire.

Le budget de 1921 pourrait ainsi être voté pour le 31 décembre. Nous échapperions aux douzièmes provisoires et à leur dissolvante servitude. Nous rentrerions dans la voie normale au plus grand profit de la réorganisation générale du pays et de l'amélioration de nos finances.

Ferdinand RÉAL.

Le budget est en déficit
de 2 milliards 870 millions

La Commission des finances de la Chambre adresse un avertissement au ministre des finances

Paris, 15 novembre. — On sait que le budget n'a pu être encore inscrit à l'ordre du jour de la Chambre par suite du retard des propositions ministérielles. A ce sujet, la commission des finances de la Chambre, par l'organe de son président, M. Raiberti, de son rapporteur général, M. Charles Dumont, et du rapporteur du budget spécial, M. Loucheur, a adressé, le 5 novembre, au ministre des finances une lettre dans laquelle elle lui fait remarquer qu'il s'en faut de 2 milliards 870 millions que l'équilibre réel soit réalisé. Le déficit est constitué par trois chapitres principaux : dépenses de guerre en Cilicie et en Syrie, 1 milliard 200 millions; Maroc, 594 millions (au lieu de 380 millions en 1920); fabrication et achat de matériel de guerre demandé par le ministre de la guerre, 770 millions.

Dans cette lettre, la commission demande si la France va continuer à s'endetter :

« Certes, il faut emprunter, puisque l'Allemagne ne s'acquitte pas et que nos alliés nous laissent jusqu'à présent à nous seuls la charge de réparer les ruines du champ de bataille commun et de refaire les mines et les usines. Activer cette reconstitution autant que les ressources en matériaux et en main-d'œuvre le permettent, nous le devons à nos malheureux compatriotes des régions libérées. Plus ce devoir est impérieux, plus il est difficile à remplir, plus nécessaire est l'obligation où nous sommes de réserver à cette tâche sacrée toutes les ressources de notre crédit. La commission des finances, résolue à n'autoriser d'emprunt hors le cas de crédits d'outillages qu'en contre-partie des sommes recouvrables sur l'Allemagne, est décidée à réduire jusqu'aux limites du possible le déficit de 2 milliards 870 millions. Pas plus que le gouvernement, elle ne veut présenter d'impôts nouveaux. C'est seulement au cours de 1921 que nous jugerons du plein effet des lois fiscales votées en juin dernier. La charge imposée par ces lois est trop lourde pour que nous proposions de l'aggraver alors que le pays ne dispose pas encore de tous ses moyens de travail et d'épargne. Contre le déficit, il n'y a donc qu'un recours : les économies. »

Après avoir indiqué l'impérieuse nécessité de comprimer les dépenses des divers ministères, la commission déclare que ces compressions ne seront pas suffisantes à rétablir l'équilibre :

« Ce sont de graves questions diplomatiques et militaires qui commandent l'équilibre du budget de 1921. Il faut que la Chambre puisse en pleine clarté dire sa volonté. Nous avons le devoir, conclut la commission, par un examen rapide certes, mais complet, dans les difficiles questions que pose l'examen des budgets de la guerre, de la marine et des affaires étrangères, de mettre nos collègues en possession de tous les éléments qui leur sont nécessaires afin qu'ils puissent juger et décider en connaissance de cause. »

Sur la durée du service militaire
M. André Lefèvre serait toujours en désaccord avec ses collègues

Paris, 15 novembre. — La divergence d'opinion entre le ministre de la guerre et ses collègues du gouvernement sur les lignes essentielles du projet de loi militaire, loin de s'atténuer à la suite de la réunion du Conseil supérieur de la défense nationale, se serait aggravée. M. André Lefèvre estimerait que la situation actuelle de l'Europe ne nous permet pas de réduire le service à moins de deux ans pour assurer la garde du Rhin. Dans le rapport que le ministre de la guerre vient de faire parvenir au Président de la République, et dont la discussion va se poursuivre dans les conseils de demain et de vendredi prochain, M. André Lefèvre n'accepterait pas la responsabilité de modifier ses conclusions dans le sens d'une diminution d'effectif.

Il se pourrait, si M. André Lefèvre persistait dans ses idées après de nouvelles discussions avec ses collègues, que la question de l'arrivée d'un nouveau titulaire au ministère de la guerre se trouvât posée.

LE CŒUR DE GAMBETTA
déposé dans la crypte du Panthéon

Paris, 14 novembre. — Ce matin et cette après-midi, un public ému et recueilli a défilé devant le cœur de Gambetta. A certaines heures, l'affluence fut telle, que, pour permettre l'écoulement de la foule, les grilles du Panthéon durent être fermées.

A cinq heures a eu lieu la cérémonie du transfert du cœur de Gambetta dans la crypte du Panthéon.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité. En présence de MM. Honorat, ministre de l'instruction publique; Trarieu, chef de cabinet; Paul Léon, directeur des beaux-arts; Berteaux, conservateur des monuments de Paris, et Dumontier, administrateur du Panthéon, le lieutenant Mailjan, du 23e colonial, a enlevé du cénotaphe le coffret contenant le cœur de Gambetta et l'a placé dans le caveau provisoire.

Le cœur a été transporté dans un caveau spécial transformé en chapelle ardente où il restera jusqu'à ce que soit achevé le monument définitif. Cette chapelle est décorée de drapeaux. On y a déposé la couronne offerte par la ville de Cahors à la mémoire du grand patriote.

La baisse des matières premières

Quelques sceptiques doutent encore de la "VAGUE DE BAISSE". Le tableau comparatif suivant, qui met en regard divers cours de matières premières, à huit mois d'intervalle, mettra fin à leur doute. Les chiffres dont ce tableau est composé ont été relevés dans les cotes officielles.

	COURS le 15 Mars	COURS le 15 Novembre	BAISSE 0/0
COTONS BRUTS.			
Au Havre, par 50 kilos	720	438	38 0/0
A New-York, par livre anglaise en cents.	40	19	52 0/0
A Liverpool, en talaris, par cantar	84	30.75	63 0/0
LAINES.			
Au Havre, par 100 kilos	1.330	920	30 0/0
SOIES.			
A Lyon, Cévennes grèges 12/16	440	225	49 0/0
Italie extra	440	230	48 0/0
CAOUTCHOUC.			
A Londres, en pence, par livres anglaises.			
Plantation Crêpe n° 1 disponible	29 3/4	13 3/4	53 0/0
Fumé feuilles, disponible	30 1/4	12 1/2	58 0/0
Para fine hard, disponible	29	17	41 0/0
CUIRS VERTS.	le 31 Mars	le 31 Octobre	
Paris et banlieue. Boucherie aux 50 kilos.			
Bœuf lourd	299	165	44 0/0
Bœuf moyen	346	156	54 0/0
Vache lourde	353	154	57 0/0
Vache légère	350	151	57 0/0
Mouton à la pièce (rason)	26.20	10.87	58 0/0
Chevaux, 29 kilos et au-dessus	145	67	53 0/0

Nos lecteurs peuvent voir par ce tableau combien nous étions fondés à leur annoncer, dès le printemps dernier, la baisse des matières premières, dont la répercussion ne manquera certainement pas de se faire sentir sur les produits manufacturés dès que les industriels pourront mettre sur le marché les produits fabriqués avec des matières premières achetées aux cours actuels.

Baignoires républicaines

L'élection présidentielle aux Etats-Unis ne va pas seulement rendre au parti triomphant ce plat richement garni qu'on appelle l'assiette au beurre, il va remettre les sénateurs républicains de Washington en possession de baignoires amèrement regrettées.

Ces pères conscrits avaient fait installer il y a huit ans, au milieu des bâtiments du Sénat, des bains luxueux dans un cadre de marbre, avec les derniers jeux de l'hydrothérapie la plus raffinée. C'était une manière de Temple où ils faisaient leurs dévotions à cette dixième muse, l'Hygiène.

Ils avaient compté sans les démocrates, farouches sectateurs de la simplicité. Sans condamner les représentants du peuple à tremper leurs « camajots » dans l'eau de la mer ou des grands fleuves, ils jetaient l'anathème à ces sybarites qui passaient leurs « délicieuses après-midi » au Sénat dans les tiédeurs d'eaux parfumées. La République n'a pas besoin de hammams ! Il fallut dépouiller les bains de leur magnifique installation, qui fut envoyée aux hôpitaux. Il ne resta que le cadre de marbre et les garnitures de nickel.

L'élection de M. Harding va changer tout cela. Les résultats étaient à peine connus que les sénateurs républicains, courant au plus pressé, se préoccupaient de reconquérir les baignoires perdues. Les mandataires du peuple doivent faire avant tout preuve d'esprit de suite, n'est-ce pas ? On a commencé à refaire l'installation. Elle coûtera à nouveau quelques milliers de dollars, mais elle sera la plus luxueuse d'Amérique. Les sénateurs républicains seront joyeux, et les démocrates seront embêtés. C'est parfois le plus clair résultat des changements d'orientation politique.

Les démocrates se feront une raison. Ils comprendront que dans un Parlement où la chaleur communicative des discussions échauffe les cervelles, une bonne douche prise à temps peut éviter bien des complications. Par contre, un massage électrique donnera la vigueur, l'éloquence et même le succès à un orateur déprimé, à un leader sans flamme.

Le Sénat de Washington aura à cœur de démontrer l'influence des bains de luxe sur les vertus politiques de ses membres. Il montrera avec orgueil des caractères bien trempés...

P. B.

L'ITALIE ET LA YOUGO-SLAVIE
auraient signé une alliance

Berlin, 15 novembre. — D'après un télégramme de Belgrade au « Berliner Tageblatt », on confirme dans les milieux parlementaires qu'en même temps que le traité consacrant l'entente au sujet de la question de l'Adriatique, la Yougo-Slavie et l'Italie ont signé une alliance défensive analogue à celle conclue avec la Tchéco-Slovaquie. Le but de cette alliance est d'assurer le maintien et l'observance du traité de paix conclu avec l'Autriche et la Hongrie. Un ministre plénipotentiaire italien sera sous peu envoyé à Belgrade.

D'ANNUNZIO
viole le traité italo-serbe

Rome, 14 novembre. — On annonce de Fiume qu'un bataillon de bersagliers, du commandant d'Annunzio, s'est emparé de la côte et du mont Puban, à l'est de Fiume. Les légionnaires ont occupé toutes les localités du district de Castua sans conflit ni incident. Seuls les habitants du village de Podog ont opposé de la résistance aux bersagliers qui se sont retirés. Une colonne de manifestants fiumains s'est rendue dans le faubourg de Sussak et a remplacé les écriteaux et enseignes en langue slave par d'autres en langue italienne.

Fiume, 13 novembre, retardée (officiel). — Aujourd'hui, dans l'après-midi, les troupes de la régence ont occupé la zone nord du territoire du « corpus separatum », qui était tenue jusqu'à présent par les troupes de l'armée italienne. Ces positions ont été fortifiées. Le 12 novembre, à la suite de la nouvelle des accords de Rapallo, les Conseils communaux de Veglia et de Arbe ont demandé au commandant d'Annunzio que ces deux îles soient annexées à la régence. Les troupes de Fiume ont occupé les points stratégiques des deux îles, et des commissaires de la régence ont été investis des pouvoirs civils. Les populations ont fait un accueil enthousiaste aux troupes et aux fonctionnaires.

La ratification de ces annexions sera soumise au prochain conseil des recteurs.

EN TURQUIE
Atrocités des bandes kémalistes

Smyrne, 15 novembre. — Il résulte de rapports officiels adressés au grand quartier général hellénique, que les bandes kémalistes se sont livrées, dans le secteur d'Ismid notamment, à d'épouvantables massacres. Le général Pangales, chef d'état-major, a pu lui-même constater que les bandes organisées ont détruit des villages entiers et massacré des paysans qui cependant n'avaient pris aucune part à la lutte. Les habitants de plusieurs villages ont été passés au fil de l'épée après de multiples tortures. La presque totalité des habitants chrétiens de Nicée auraient eu la gorge sciée !

LES TROUBLES D'IRLANDE CONTINUENT

AUTO-MITRAILLEUSES DISPERSANT LA FOULE A DUBLIN
Photo Rol.

LA DÉBACLE DE L'ARMÉE WRANGEL

SÉBASTOPOL
au pouvoir des bolcheviks ?

Paris, 15 novembre. — Une dépêche de la grande agence officieuse britannique Reuter, que ne dément pas le ministère des affaires étrangères, signale que les bolcheviks occupent Sébastopol. L'entrée des rouges dans la ville a dû se faire hier matin.

Constantinople, 14 novembre. — Le général Wrangel va s'embarquer sur un croiseur russe. La prise de Sébastopol n'est pas confirmée.

N.-B. — Il faut remarquer que cette dépêche, datée du 14 novembre, peut être antérieure aux nouvelles de source anglaise qui ont annoncé la prise de Sébastopol.

Constantinople, 14 novembre. — On n'a encore eu que peu de détails sur les événements qui viennent de se dérouler en Crimée. On a reçu cependant de source russe les renseignements suivants sur la rupture du front de l'armée de Wrangel :

« Les troupes rouges ayant participé à l'attaque contre Perekop comprenaient au moins vingt-sept division et une puissante artillerie, alors que l'armée de Wrangel n'était forte que de trois divisions. Celles-ci se sont héroïquement battues et ont repoussé vingt-deux assauts successifs. Ce n'est qu'après avoir subi des pertes énormes et perdu la majeure partie des commandants d'unités que les troupes de Wrangel ont battu en retraite. L'armée rouge paraît avoir subi de lourdes pertes. Le succès de l'armée rouge semble dû à la qualité du commandement, et on croit que c'est à l'intervention d'un commandement étranger à l'état-major bolcheviste qu'est due cette stratégie remarquable. L'évacuation, commencée le 11, se poursuit dans des conditions très difficiles; elle est assurée, en dehors du « Waldeck-Rousseau » et de « La-Provence » par le « Zegedino et des unités russes. On redoute ici des difficultés matérielles pour accueillir les réfugiés de Crimée, Constantinople étant déjà surpeuplée. »

Des mutineries avaient éclaté dans l'armée de Wrangel

Sébastopol, 14 novembre. — On apprend que des mutineries avaient éclaté dans l'armée de Wrangel, ce qui explique sa défaite si rapide.

Le communiqué bolcheviste du 11 novembre dit qu'un régiment entier de l'armée Wrangel s'est rendu ce jour-là après avoir égorgé ses officiers, et que deux régiments de cavalerie ont été capturés.

L'escadre américaine va aider l'évacuation

Constantinople, 15 novembre. — L'amiral américain Bristol a envoyé à Sébastopol le croiseur « Saint-Louis » et les destroyers « Cverton », « Humphrey », « Fox », « Whipple », « Long » et « Edwards » pour coopérer à l'évacuation de la ville et de la Crimée.

Les bolcheviks accordent huit jours pour l'évacuation de la Crimée

Constantinople, 15 novembre. — Les derniers renseignements disent que les combats sur le front de Perekop furent très violents. Les bolcheviks avouent 30,000 tués, mais prétendent avoir fait 40,000 prisonniers. Ils doivent surtout leur victoire à l'emploi des gaz asphyxiants. On affirme que, sur la demande du représentant de la France auprès du général Wrangel, les bolcheviks ont accordé huit jours pour l'évacuation de la Crimée.

Les réfugiés en Algérie (?)

Londres, 14 novembre. — Il paraît que dans la Crimée méridionale se trouvent plus de 2 millions de réfugiés, qui n'ont qu'un seul souci, celui de s'embarquer et de s'enfuir. Les premiers réfugiés sont arrivés hier à Constantinople, mais ils n'auraient pas obtenu la permission de débarquer, car la ville n'a presque pas d'habitations disponibles, tandis que les vivres y sont très rares. Le seul espoir de ces réfugiés est dans l'aide de la France, qui pourrait leur permettre de trouver un asile en Algérie.

Les navires britanniques bloquent les côtes de la mer Noire

Constantinople, 15 novembre. — Le blocus de la côte russe dans la mer Noire a été établi. Les torpilleurs britanniques patrouillent afin d'empêcher les bolcheviks d'établir des communications avec la côte turque.

L'Allemagne n'a pas rendu les vrais drapeaux de 1870

Paris, 15 novembre. — L'article 245 du traité de Versailles impose à l'Allemagne la restitution des drapeaux français pris en 1870-71. Une soixantaine captures lors des capitulations de Sedan, Metz, Strasbourg, devaient nous être rendus et occuper une place d'honneur dans le cortège du 11 novembre. A l'expert du musée de l'Armée, délégué en Allemagne pour reconnaître les drapeaux attendus, on affirma que tous avaient été brûlés, et on lui exhiba même le bocal contenant leurs cendres. En remplacement des drapeaux de régiments qu'on lui disait détruits, notre expert put se faire remettre dix aigles provenant de collections et emportées de Paris en 1815. Ce sont là, parmi les drapeaux restitués, les seuls qui présentent un intérêt militaire. Les autres, qui ont figuré dans le cortège de jeudi, sont des drapeaux de gardes nationaux de 1790 et 1848 et de 1870, de drapeaux de conscrits de la classe 1869, qui n'ont jamais vu le feu.

On a pourtant la conviction que nos drapeaux régimentaires existent. Il est hors de doute qu'après avoir été retirés de Potsdam et de Munich, ils ont été déposés en un lieu estimé sûr, mais qu'il ne serait peut-être pas très difficile de découvrir. Le gouvernement français a dépêché à Berlin un second expert qui a dû rendre compte de sa mission au ministère de la guerre.

M. von Simons et l'exécution du traité de Versailles

Dusseldorf, 15 novembre. — Au cours de la grande assemblée qui a eu lieu hier à Dusseldorf, le docteur von Simons, ministre des affaires étrangères du Reich, a pris la parole après le chancelier Fehrenbach :

« On avait espéré à Spa, a dit le ministre des affaires étrangères, que les livraisons de charbon rapporteraient à l'Allemagne l'agent nécessaire à un bon ravitaillement des provinces rhénanes. Cet espoir a été déçu. L'industrie allemande souffre du manque de combustible, alors que la France regorge de charbon. »

Le ministre a assuré ensuite, une fois de plus, que « le traité de paix ne donnait aucune autorisation pour l'occupation du district de la Ruhr. » Une occupation de ce district industriel serait considérée par l'Allemagne comme un acte d'hostilité, a dit M. von Simons, mais il ne croit pas à une telle éventualité, car si l'un des contractants violait le traité, il délierait, par là-même, l'autre contractant de ses obligations.

Parlant de la prochaine conférence projetée avec l'Entente, le ministre a déclaré : « L'Allemagne préférera rester dans l'insécurité où elle se débat actuellement, plutôt que de prendre des engagements qu'elle ne pourra pas tenir. »

Enfin, le ministre est revenu sur les livraisons de charbon :

« Nous avons, dit-il, presque dépassé la mesure de ce que nous devions livrer, cette mesure dépendant de la production de nos adversaires. Or, la production de nos adversaires a augmenté sur le terrain industriel et minier, de même qu'ils ont le droit de nous demander des comptes, nous avons le droit de nous informer auprès d'eux des bases sur lesquelles ont été fixés les engagements. Nous n'avons plus besoin de secourir une industrie qui a atteint son rendement normal.

» Dans son discours du Guild-Hall, M. Lloyd eGorge a témoigné que nous avions tenu nos engagements aussi bien dans la question du désarmement que dans celle du charbon. Le traité de Versailles est exécutable, a conclu M. Simons, jusqu'à une certaine limite et pas au delà. Cette limite, c'est la puissance économique de l'Allemagne : on ne doit pas la franchir ni par des menaces ni par la violence. »

A GENEVE

La première assemblée plénière
de la Société des Nations est ouverte

Un discours du président de la Confédération helvétique

Genève, 15 novembre. — La première assemblée de la Société des nations a été ouverte ce matin par un discours du président de la Confédération helvétique, M. Motta. Après avoir, au nom du peuple suisse et de son gouvernement, souhaité la plus cordiale bienvenue aux membres de l'Assemblée, M. Motta a tenu à rendre un éclatant hommage à la Belgique, qui avait dû, à un moment, être désignée comme siège de la Société des nations.

« Si les raisons déterminantes de choisir, a-t-il dit n'avaient été que le récent éclat de gloire et la noblesse du sacrifice, la cause belge n'aurait pu trouver la moindre compétition. Le nom de la Belgique rayonne d'une lumière qui ne s'éteindra plus. Albert-Ier, le roi héroïque, nous apparaît comme l'une des figures les plus hautes et les plus pures de l'histoire. Le peuple belge vivra dans la postérité comme un peuple martyr. »

Après une allusion à la neutralité perpétuelle de la Suisse, M. Motta a poursuivi en remerciant le président Wilson pour avoir convoqué l'Assemblée qui s'ouvre aujourd'hui, et il a exprimé le vœu très ardent que les Etats-Unis ne tardent plus à venir occuper la place légitime dans la Ligue; puis M. Motta a continué en ces termes :

« La Société des nations vivra maintenant; déjà il nous serait difficile d'imaginer qu'elle n'existe pas; mais il serait puéril de lui demander des miracles; les individus sont impatients parce qu'ils sont éphémères; les collectivités évoluent lentement parce que leur durée est sans limite. Plus la Société des nations sera universelle, plus elle possédera de gages d'autorité et d'impartialité.

» Les vainqueurs ne pourront renoncer plus longtemps à la collaboration des vaincus, et cette collaboration des uns avec les autres répond à une nécessité vitale. Le jour viendra où la Russie elle-même, guérie de son ivresse et libérée de sa misère, recherchera dans la Ligue des nations l'entr'aide, l'ordre et la sécurité indispensables à sa reconstitution. La Ligue des nations n'est pas une alliance des gouvernements, mais une association des peuples. »

Après avoir montré comment la démocratie, qui est l'obstacle le plus solide à la violence, au désordre et à la dictature des minorités, ouvre les voies aux aspirations collectives les plus généreuses et aux évolutions sociales les plus hardies et se trouve ainsi l'alliée de la Société des nations, M. Motta a conclu :

« L'attention du monde est concentrée sur cette Assemblée; elle ne sera point déçue. La Société des nations vivra parce qu'elle doit être une œuvre de solidarité et d'amour, le représentant illustre des civilisations diverses, personnages différents au courus de tous les points du globe.

« Ici, éclairé de toutes les philosophies et croyant sincère de toutes les religions, laissez-moi placer la Cité nouvelle sous la garde de que Le Dante a nommée dans le vers sublime qui achève et résume son poème sacré :

« L'amour qui meut le soleil et les autres » étoiles. »

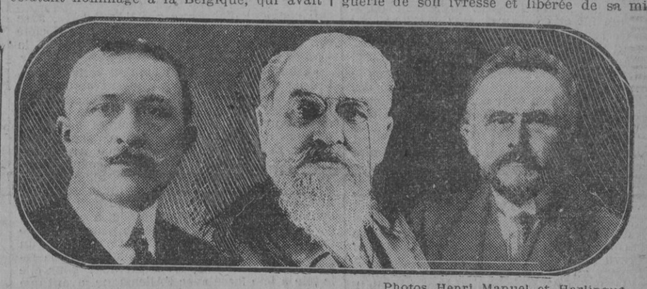

Photos Henri Manuel et Harlingue
MM. VIVIANI, Léon BOURGEOIS et HANOTAUX, qui représentent la France à l'Assemblée générale de la Société des nations

AVANT L'ASSEMBLEE PLENIERE

Genève, 14 novembre. — Le Conseil de la Société des nations s'est réuni cette après-midi. Etaient présents : MM. Paul Hymans (Belgique), président; Da Cunha (Brésil); Fisher (Angleterre); Quinones de Leon (Espagne); Bourgeois (France); Kaklamanos (Grèce); Tittoni (Italie); et Ishi (Japon). Le représentant de la France, M. Bourgeois, a présenté son rapport sur les progrès réalisés dans la constitution de la commission financière économique dont la création a été décidée à la suite de la conférence financière internationale de Bruxelles.

Cette commission se divise en deux sections : une section financière et une section économique de douze membres chacune.

M. Ador a accepté la présidence de la commission. Sa composition sera rendue publique aussitôt que tous ses membres auront fait connaître leur réponse à la demande d'acceptation qui leur a été adressée.

Le représentant du Japon a présenté son rapport sur la constitution de la ville libre de Dantzig élaborée aux termes de l'article 103 du pacte, par les représentants de la ville libre de Dantzig, régulièrement désignés et d'accord avec le haut commissaire de la Société des nations.

M. Paderewski, représentant la Pologne, et le docteur Sahn, bourgmestre de Dantzig, représentant de la ville libre de Dantzig, ont été introduits pendant la lecture du rapport et invités à présenter leurs observations. Le conseil a décidé de remettre à une date ultérieure la décision au sujet du projet de constitution après que les questions soulevées par ce projet et par les observations présentées par la Pologne et par le représentant de la ville libre de Dantzig auront été étudiées.

Le représentant de la Belgique a présenté son rapport sur les principes à suivre pour la constitution de la commission permanente des mandats prévue à l'article 22 du pacte de la Société des nations. Aucune décision définitive n'a été prise aujourd'hui par le conseil, qui tiendra sa prochaine séance dans quelques jours, aussitôt que les travaux de l'assemblée le lui permettront.

Au cours de la discussion qui a eu lieu au sein du conseil au sujet de Dantzig, la Pologne, par la bouche de son représentant appuyé par les représentants de la France et de l'Angleterre, a demandé que le contrôle de la défense militaire de la ville fut confié à la Pologne. Le docteur Sahn ayant contesté la légalité du mandat accordé à la Pologne par la Société des nations, a soulevé des objections. C'est pourquoi toute décision a été ajournée à quelques jours.

L'ENTREE DE L'ALLEMAGNE DANS LA SOCIETE DES NATIONS
Déclarations du ministre d'Allemagne à Berne

Berne, 14 novembre. — Le ministre d'Allemagne à Berne a fait à un journal de Berne des déclarations dans lesquelles il a exposé le point de vue du gouvernement allemand relativement à l'admission de l'Allemagne dans la Société des nations. Il a rappelé les déclarations faites antérieurement par M. Prettbi et par M. Simons au Reichstag. Il a ajouté :

« L'Allemagne ne sollicitera pas elle-même son admission dans la Société des nations, car elle pourrait provoquer ainsi des discussions qui ne seraient pas sans danger pour la Ligue elle-même; mais cela ne veut pas dire que l'Allemagne persisterait dans cette attitude réservée au cas où une autre nation ferait cette proposition de sa propre initiative. »

La Fédération internationale des marins s'est réunie à Marseille

Marseille, 14 novembre. — Plusieurs milliers de marins de toutes les nations ont assisté ce matin à la réunion organisée par la Fédération maritime internationale. Des membres du corps consulaire à Marseille, les représentants des grandes Compagnies de navigation françaises et étrangères étaient également présents.

M. Hawelock Wilson, membre du Parlement anglais, président de la Fédération maritime internationale, dans un discours dont la traduction en français a été vivement acclamée, a rappelé les améliorations déjà obtenues par les marins. Il a montré ce qu'ils pouvaient attendre de la collaboration cordiale avec les armateurs, telle qu'elle s'est déjà manifestée à la Conférence de Genève et qu'elle se manifestera, il l'espère, à Bruxelles pour le règlement de la grave question des heures de travail à bord et pour la création dans tous les ports du monde d'Instituts techniques et de Maisons de marins.

L'ordre du jour voté souligne l'effort réalisé par les marins pour le rapprochement des nations, et exprime l'espoir d'un avenir où la fraternité des peuples deviendra une réalité.

Le roi des bookmakers laisse une fortune

Londres, 14 novembre. — Le roi des bookmakers ou plutôt le bookmaker des rois, M. Joseph Pickersgill, qui est mort en août dernier, laisse une fortune de plus de 700,000 livres, ce qui représente — toujours au cours normal du change — près de 20 millions de francs ! M. Pickersgill était autrefois boucher à Londres. Il abandonna l'étal pour le book et devint un des bookmakers les plus fameux de la cité. C'est à lui que le roi Edouard confiait ses paris, et M. Pickersgill « travaillait » également avec la plupart des têtes couronnées d'Europe. Il avait une écurie de courses.

Les principaux bookmakers anglais ont laissé d'ailleurs des fortunes considérables : M. George Herring, qui était le grand bienfaiteur des hôpitaux, laissa plus de 25 millions; M. William Peech, 12 millions, et M. George Cooper, qui mourut aux courses de Brighton, près de 6 millions de francs.

Le métier, on le voit, a du bon.

L'HOMMAGE AU TOMMY INCONNU

Photo Rol.
Le maréchal DOUGLAS HAIG et les généraux anglais accompagnant la dépouille

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 16 novembre

(13)

Le Masque rouge

Roman inédit
par René GIRARDET

PREMIERE PARTIE

Les Aristocrates

(Suite)

— Une idée épatante... Oh ! je ne m'emballe pas... je ne me dissimule pas les difficultés, mais si jamais le patron voulait marcher et si ça réussissait, pour sûr qu'il y aurait du bon.

— Tu peux toujours me dire de quoi il s'agit, demanda Saint-Dié.

Le Toulousain eut un geste de lassitude.

— Pourquoi, puisque vous m'affirmez que le patron va se débarrasser de moi... mes projets ne l'intéresseront plus.

Au fond, il était parfaitement convaincu du contraire, mais il essayait d'obtenir de Saint-Dié la promesse que ce dernier serait son avocat auprès de Lorgemont.

— Raconte quand même.

— Oh ! après tout, je peux bien vous le confier, c'est un mariage.

— Un mariage ! fit Saint-Dié en éclatant de rire; tu tiens une agence matrimoniale à présent ?...

— Ne plaisantez pas, protesta le Toulousain, vexé, ce serait un mariage comme on n'a pas la chance d'en découvrir tous les jours, avec des millions à la clé...

— Rien à faire dans cet ordre de choses, précisa Saint-Dié; je t'engage à inventer mieux.

— Pour quelle raison ?

— Pour la raison bien simple que le patron est célibataire, qu'il ne veut pas se marier, et que même si, par hasard, ce dont je doute, l'envie lui en venait soudain, il ne s'adresserait certainement pas à toi pour lui indiquer une héritière.

— C'est ce que nous verrons, répliqua tranquillement le Toulousain.

Et sur cette dernière réflexion, faite sur un ton où il y avait une nuance de défi, il pria l'Aristo de donner l'ordre au chauffeur d'arrêter la limousine, d'où il descendit, étant rendu à proximité de son domicile.

CHAPITRE XII

Le baron de Saint-Dié et sa maîtresse étaient couchés lorsqu'on sonna à la porte du luxueux appartement meublé cinq pièces, salle de bains) qu'ils occupaient au premier étage de l'hôtel de France, rue Taitbout.

— Ce doit être les journaux, murmura Saint-Dié.

Chaque matin un garçon de l'hôtel avait, en effet, pour mission d'éveiller à neuf heures l'Aristo et de lui apporter cinq ou six gazettes du jour.

Une nouvelle sonnerie du timbre électrique étonna Saint-Dié qui, regardant l'heure marquée par une pendule, déclara :

— C'est cependant impossible, il n'est que sept heures. Qu'est-ce donc ?

Inconsciemment il avait parlé assez fort; dans le couloir une voix répondit :

— C'est moi, Monsieur le ba

REVUE DE LA PRESSE

La débâcle de Wrangel

Que Wrangel fût battu, c'était inévitable, dès l'instant où les alliés ne lui prêtaient pas une aide matérielle pour tenir contre toutes les troupes bolchevistes ramenées du front polonais. M. Lloyd George va triompher, escompte M. Gustave Hervé (la **Victoire**), et dire à notre gouvernement :

« Je vous l'avais bien dit que Wrangel » était une planche pourrie, comme Denikine, comme Koltchak ! »

» Nos amis britanniques se trompent. Wrangel n'était pas plus une planche pourrie que la Pologne en août dernier. La Pologne, un peu aidée militairement par la France, a écrasé en une semaine la fameuse armée bolcheviste, qui n'est effrayante que lorsqu'elle n'a devant elle que des armées novices, mal équipées et médiocrement commandées. Aidée comme la Pologne, l'armée Wrangel aurait aujourd'hui achevé le dégonflement du bolchevisme; lâchée par les alliés, elle a succombé. Que les alliés, surtout nos amis de Londres, se frappent la poitrine si la malheureuse Russie, dont on entrevoyait déjà la délivrance, retombe sous le sanglant et imbécile régime de terreur qui déshonore en ce moment l'humanité. Ils ont beau faire le geste de Ponce-Pilate, il faudra bien qu'ils interviennent, coûte que coûte : par les Turcs nationalistes, les bolcheviks sauront si bien entretenir la guerre en Asie Mineure qu'il faudra bien que les alliés y mettent le holà; et quand les bolcheviks se jetteront de nouveau sur les Polonais, au printemps prochain, il faudra bien que les alliés s'intéressent à la partie. »

Les événements de mars 1918

Les récentes déclarations publiées dans la presse ont vivement attiré l'attention publique sur les événements des derniers temps de la guerre. M. Charles Delvert, professeur d'histoire, qui fut attaché au G. Q. G., et qui était à la 1re armée le 21 mars 1918, c'est-à-dire au moment où se déclanchait l'ultime offensive allemande, qui, en deux jours, allait crever le front anglais sur la Somme, s'attache, dans le Journal, à préciser la nature et la portée des ordres que donna en cette occasion le commandant en chef — qui était le général Petain. C'est ainsi que le 21 mars au soir le général Humbert, commandant la 3e armée, recevait l'ordre de se rendre à Montdidier et de prendre toutes mesures pour appuyer la droite anglaise fléchissante, et, de son côté, le même 21 mars, le général Debeney, commandant la 1re armée, recevait à Toul l'ordre de se tenir prêt à venir renforcer la 3e armée :

« L'élargissement de la brèche à la soudure des armées française et anglaise avait donc été prévu par le commandement français dès le 21 mars au soir, et les mesures pour endiguer le flot prises immédiatement. Il était difficile de voir plus vite et plus juste. Le mardi 26 mars, jour même de l'entrevue de Doullens, le général Debeney recevait, à treize heures, l'ordre de prendre « le commandement tactique des troupes établies entre la gauche britannique et la ligne de chemin de fer de » Roye à Grivillers ». Par ses magnifiques efforts et l'abnégation des troupes engagées sitôt descendues de wagon, sans train de combat, sans cuisines roulantes, sans mitrailleuses, le général Debeney parvenait, après cinq jours d'héroïques combats, à accomplir la mission à lui confiée le 2 mars. Quant au général Humbert, il avait fixé l'ennemi, dès le 26 mars, au mont Renaud et sur les hauteurs du sud de Noyon. Or, c'est le 26 mars, à quatorze heures seulement, qu'est confiée au général Foch « la mission de coordonner l'action des armées » alliées sur le front ouest ». Comme l'on voit, les ordres donnés jusque-là ne tendaient nullement à « un repliement presque complet de » l'armée », entraînant à bref délai l'évacuation de Paris. C'est la vérité. Elle doit être dite. Elle ne diminue en rien la gloire du maréchal Foch et maintient intacte une autre gloire que nous devons entourer d'un égal respect. »

Il faudra bien se résoudre à la baisse

C'est un fait qui peut être très désagréable à certains commerçants, à certains industriels, à une masse de spéculateurs, mais actuellement et depuis quelques jours une baisse du coût de divers articles se produit. Ce qui arrive dans les grands magasins parisiens qui tiennent la tête du haut commerce est caractéristique. Quelle est la raison de ce phénomène économique ? L'attitude du public, qui s'est cabré devant l'audace des vendeurs de toute espèce. Et puis ceci qu'indique l'**Homme Libre** :

« Les banques ont consenti de plus en plus difficilement des avances aux stockeurs. Ceux-ci gênés par le resserrement des crédits ont dû vendre. Et pour vendre ils ont dû baisser leurs prix, à regret certes, mais contraints et forcés. C'en est fait de la résistance : chaque jour apporte de nouvelles victoires qui, si minimes soient-elles encore, ont leur importance parce qu'elles rendent inévitables les plus importantes dans un avenir prochain. Ainsi, baisse sur les cuirs, baisse sur les cotons, baisse sur le sucre, baisse sur le beurre. Le reste viendra. »

Les prix que nous publions d'autre part sont éloquents. Ils attestent la baisse considérable subie par les prix des matières premières. Or, et c'est un scandale intolérable, la baisse qui se manifeste sur certains articles est loin d'être en rapport avec celle des prix des matières premières :

« C'est que, écrit M. Pierre Villette (**Echo de Paris**) entre le producteur et le consommateur s'interposent toutes sortes d'intermédiaires. Il y a en vérité trop de gens pour qui la hausse est une raison de profit; pour d'autres, qui ont tellement constitué des stocks sur des cours surmajorés, une liquidation en baisse serait la ruine. Pourtant si le consommateur, moins pour obéir aux campagnes de presse que parce que sa capacité d'achat est épuisée, continue à se restreindre, il faudra bien liquider. Et si une baisse des changes vient à se produire — comme nous devons tous le souhaiter dans l'intérêt général — nous assisterons à une série de catastrophes industrielles ou commerciales précédées et suivies d'arrêt de la production, de chômage, de crise de crédit, etc. Tout cela était facile à prévoir et... à éviter. Par quelle aberration s'est-on obstiné dans un mouvement de hausse, qui ne pouvait aboutir qu'à provoquer la révolution générale ou les faillites particulières dont nous parlons plus haut ? Pourquoi ne pas avoir favorisé la baisse par des palliatifs successifs, ce qui aurait évité les effondrements d'une liquidation brusquée ? Peut-être en est-il temps encore. En tout cas un fait est désormais acquis et bien acquis. En matière de produits manufacturés — car pour les produits alimentaires la question est différente — la baisse est avérée constante et, mathématiquement, dût-il en coûter à certains imprudents, nous nous en apercevrons bientôt. »

Donc, consommateur, votre devoir est tracé plus impérieusement que jamais : réduisez vos achats à l'indispensable.

Une séance historique à l'Assemblée nationale hongroise

Budapest, 14 novembre. — Voici le compte rendu de la séance consacrée hier par l'Assemblée nationale à la discussion et à la ratification du traité de paix.

Le député Charles Hussar, rapporteur de la commission des affaires étrangères, a déclaré : « L'Assemblée nationale doit voter, sous la pression d'une force irrésistible, la ratification de cette paix, fondée sur de fausses informations. La nation hongroise espère que viendra l'heure de la réparation des injustices contenues dans ce traité. »

M. Hussar a terminé sa déclaration sur ces mots : « Je crois en la justice divine et en la résurrection de la Hongrie. » Ses paroles firent une grande impression sur les députés, dont beaucoup pleuraient.

Les députés chrétiens nationaux, l'extrême gauche, les représentants de la Hongrie occidentale, les Slovaques, les Wendes, les Croates et les Allemands, qui avaient revêtu des vêtements de deuil en signe de protestation contre la ratification, ont quitté la salle pendant les délibérations.

Le premier ministre, comte Teleki, a déclaré : « La Hongrie a déposé les armes en espérant dans la justice et l'équité. Mais elle fut cruellement trompée. La paix qui nous a été réservée est la plus cruelle de toutes. » Le premier ministre a ajouté qu'il ne s'était jamais fait illusion sur les destinées de la Hongrie, mais il en appelle aujourd'hui à la conscience des nations, en les priant de tenir certaines promesses solennelles qu'elles ont faites afin que la Hongrie ne perde pas entièrement foi en la justice universelle.

Quant à la question des nationalités, « la Hongrie, a déclaré le comte Teleki, est prête à accepter des obligations supérieures à celles qui lui furent imposées par le traité de Trianon, en admettant l'égalité absolue de toutes les nationalités. La législation et l'administration de la nouvelle Hongrie seront entièrement fondées sur le droit à l'égalité nationale. La nation hongroise vivra éternellement et ne perdra jamais l'espoir de voir le rétablissement intégral de ses anciennes frontières. »

En terminant, le comte Teleki a proposé à l'Assemblée nationale de le mettre en accusation pour son attitude pendant les négociations du traité de paix et pour la ratification de ce traité. Cette demande a provoqué une grande émotion chez tous les députés qui, debout et les larmes aux yeux, chantèrent l'Hymne national.

Le projet de ratification a été voté dans le plus profond silence. La proposition de mettre le premier ministre en accusation a été repoussée à l'unanimité. Une proposition du député Paul Lavicini, tendant à ce que le drapeau noir soit hissé sur les édifices publics pendant la durée d'application du traité de paix, a été votée sans discussion.

EN POLOGNE

Une offensive polonaise contre les Lithuaniens

Kovno, 14 novembre. — Les Polonais ont déclanché une offensive vigoureuse sur le front lithuanien du nord-est et ont occupé Smolny et Turmont. D'autres télégrammes disent que les forces de Veitgowski montrent des signes de désorganisation croissants et que plusieurs de ses divisions refusent de combattre contre les Lithuaniens.

Les Soviets menacent les Polonais

Riga, 15 novembre. — La délégation polonaise chargée de discuter les conditions de paix avec les représentants de la Russie des Soviets, est arrivée dans cette ville. M. Ioffe, chef de la délégation russe, a eu immédiatement une entrevue avec son vice-président, et a protesté contre l'attitude du gouvernement de Varsovie vis-à-vis de Petlioura.

« Cette attitude, a-t-il déclaré, constitue une violation du traité. » Et il l'a chargé de notifier au gouvernement de Varsovie que si elle était maintenue, l'armée rouge se verrait forcée de prendre des mesures en conséquence.

L'Allemagne dans la Société des nations

La Ligue des nations commence à tenir aujourd'hui ses premières assises solennelles à Genève. Une question peut s'y trouver posée qui serait grave pour la France. Il s'agirait de l'entrée de l'Allemagne dans la Société :

« Si, écrit à cet égard M. Raymond Poincaré (le **Matin**), si notre intérêt certain est de maintenir la Société des nations sous une forme plus ou moins renouvelée, et d'y voir entrer l'Amérique, nous avons un intérêt égal à ce que l'Allemagne n'y soit pas admise prématurément, c'est-à-dire avant d'avoir fait preuve de bonne foi et de bonne volonté dans l'exécution de ses engagements. L'autre jour, M. le docteur Simons a déclaré qu'en l'état actuel des choses, même si la France ouvrait à l'Allemagne les portes de la Société des nations, il hésiterait et demanderait à réfléchir. Mais M. le docteur Simons est un très habile homme, et s'il lui plaît de dire que les raisins sont trop verts, cela ne signifie pas forcément qu'il ait renoncé à la vendange. Ces jours-ci, dans ceux des milieux britanniques où l'on recommande un rapprochement immédiat avec l'Allemagne, on nous laissait entendre que peut-être bien une ancienne puissance neutre ou l'Angleterre elle-même amorcerait à Genève cette bombe explosible. Je ne crois pas du tout que la Grande-Bretagne songe à prendre en dehors de nous une initiative aussi grave. La question de l'admission de l'Allemagne est, évidemment, une de celles qui doivent faire l'objet non seulement d'un examen, mais d'un accord entre les alliés, avant d'être soumises à la Société des nations. L'alliance ne serait qu'un vain mot si chacun de nous prétendait résoudre à sa guise un problème comme celui-là. Je ne m'arrête pas à l'idée que l'Angleterre puisse nous réserver une pareille surprise et susciter entre nous un douloureux malentendu. »

Il convient d'observer que l'Angleterre, avec ses colonies et dominons, dispose à la Société des nations de six voix, contre une seule à la France :

« Ainsi le veut le traité, qu'un certain nombre de nos amis anglais trouvent aujourd'hui trop favorable à la France. Or, vous savez que la Société des nations est composée d'abord des trente-deux nations énumérées au traité, puis des neutres, qui ont été admis sans conditions : Espagne, Chili, République Argentine, Colombie, Paraguay, Perse, Danemark, Norvège, Pays-Bas, Salvador, Suède, Suisse, Vénézuela. Pour que l'Allemagne fût à son tour introduite dans la Société, il suffirait que les deux tiers de l'Assemblée vinssent à se prononcer en sa faveur. La France ne pourrait même pas se retirer sur-le-champ; elle n'aurait qu'un droit, celui d'annoncer sa résolution de se retirer dans deux ans. Ce serait donc pour elle le tête à tête forcé avec l'Allemagne, avant que l'Allemagne eût donné des gages sérieux de sa sincérité. Mais il n'y a certainement à la Société des nations, ni les deux tiers des membres, ni la moitié, ni même un plus petit nombre, qui soient dès maintenant assez rassurés sur les intentions de l'Allemagne pour lui ouvrir les bras. Si, par impossible, il se trouvait des Etats auxquels elle eût fait illusion, MM. Léon Bourgeois, Viviani et Hanotaux dessilleraient aisément les yeux des aveugles. »

Une entrevue de Gambetta et de Bismarck

Dans un livre qu'il va publier, l'ancien député Francis Laur raconte que Gambetta, poursuivant son idée de la limitation des armements, aurait eu, en 1878, une entrevue avec Bismarck. M. Joseph Reinach a élevé contre le récit de M. Francis Laur une protestation énergique en l'appuyant sur la chronologie. Mais M. Francis Laur, dans l'**Eclair**, maintient formellement ses dires. Il précise que le comte Henckel de Donnermark, chargé de la négociation, écrivait, le 23 décembre 1877, au chancelier une lettre se terminant par ces mots :

« Si vous voulez bien m'y autoriser, je prendrai sur moi de vous envoyer Gambetta à Varzin, et, naturellement, selon ce que vous jugerez à propos, discrètement ou publiquement ». Mais Gambetta, comprenant que Bismarck désire vivement converser avec lui, mais dans un secret absolu, écrit à son amie Mme Léonie Léon : « Il n'est pas prudent de communiquer avec Bismarck, même par l'intermédiaire du comte Henckel. »

« Le comte Henckel est, en effet, un véritable Parisien, avec Mme de Paiva, sa femme, très mondaine. Et un secret dans un pareil milieu risquerait fort d'être mal gardé. »

De plus, Mme Léonie Léon, qui parle l'allemand, facilite admirablement ces fugues rapides. Il ne s'agit plus que de déployer l'opinion publique en France, surtout ses amis et les politiciens, et, le 12 avril, Gambetta part pour Nice appelé par la mort de sa tante. Il semble ainsi, pour le comte Henckel et pour tout le monde, que Gambetta a abandonné toute idée d'entrevue. La « République Française publie même (sur son ordre probablement) un article démentant que Gambetta ait vu Bismarck. Ainsi, ayant rompu tous les chiens, pourrait-on dire, ce qui était indispensable, Gambetta décide son départ. Il écrit à Mme Léonie Léon, alors en voyage : « Arrive. Il n'est que temps. J'ai vu, j'ai promis. Le « monstre » (c'est le nom de Bismarck dans la correspondance) rentre pour me recevoir, et j'ai besoin de te voir. A jeudi, il le faut. Je ne veux pas en dire plus long. »

Le 11 mars, il avait déjà écrit à son amie le mot décisif : « Tu as triomphé de mes dernières résistances. Nous irons là-bas avec toutes sortes de précautions et de lisières. »

C'est au cours d'une excursion des deux touristes, Léon Gambetta et Léonie Léon, visitant, comme le feraient des Anglais, le parc et les appartements du grand chancelier, à Varzin, que Gambetta est reçu. Une carte de visite dans une enveloppe suffit à amener le résultat. C'est par Mme Léonie Léon que nous avons connu tous les moindres détails de cette entrevue, qu'il faut se décider à admettre comme historique. Ce que nous voulions établir dans tous les cas, par des précisions de dates et des textes, c'est qu'une entrevue a bien eu lieu comme l'affirme M. Barthou. Elle fait le plus grand honneur à Gambetta. Il a rendu là un des plus grands services à la France, car c'est grâce à la garantie de paix qu'on avait donnée au grand tribun que la République a pu constituer une armée et regarder l'Allemagne en face au moment de l'incident Schnebelé.

La politique de revanche de l'Allemagne

Paris, 15 novembre. — Une correspondance de Prague dévoile certains dessous de la politique de revanche de l'Allemagne : conspirations à Munich, à Vienne, à Budapest; fabrication de faux passeports et de fausse monnaie; essai de corruption des gouvernements étrangers, fanfaronnades guerrières et diplomatiques, trahisons d'agents de confiance; rien, dit cette correspondance, ne manque à la tragicomédie.

« Après l'échec du coup d'Etat de Kapp, explique le correspondant, les réactionnaires transportèrent le centre de leurs intrigues en Bavière, où ils élaborèrent le plan d'une contre-révolution internationale s'appuyant sur l'adhésion des éléments monarchistes et pangermanistes en Prusse, en Bavière, en Autriche, en Hongrie, ainsi que sur quelques éléments russes représentés par un certain général Biskupski, en contact avec des soldats russes restés en Allemagne et avec la Russie Blanche. Le colonel Bauer, ami intime de Ludendorff, parcourt l'Autriche et la Hongrie pour organiser solidement sa nouvelle tentative. Il est aidé par le capitaine Ehrardt et de nombreux amis dissimulés en Bavière sous de faux noms et s'appuyant sur l'Orgesh, l'Orgka et certaines personnalités en vue à Vienne et à Budapest.

» Ils concentrent des soldats en civil et du ravitaillement sur les points du territoire qui leur conviennent en attendant l'heure. »

Le correspondant a eu communication de mémorandums, notes et papiers secrets, par exemple une note manuscrite du colonel Bauer, dirigée lors de la conférence des organisations secrètes allemandes, le 8 mai à Ratisbonne; mémoire établi en juin à Budapest par les Prussiens et leurs amis russes avant de conférer avec les hommes de paille du gouvernement hongrois, etc.

« Il n'est question dans ces documents que de revanche contre l'Entente, d'annexion de l'Autriche à l'Allemagne, soit immédiatement, soit en passant par l'étape de la restauration des Habsbourgs; d'alliance russo-allemande; de partage de la Pologne, etc.

» Le ton de ces écrits est à la fois précis, didactique, haineux, enfantin, quoique écrit par des savants militaires et méritant, par conséquent, qu'on y prête quelque attention. Pour se procurer l'argent nécessaire, on avait convenu notamment de tirer de faux billets de banque dont par exemple pour 2 milliards de billets russes. »

Le correspondant se demande si ces menées ont des chances d'aboutir à un résultat. Il constate que la moindre indiscrétion devait compromettre ce résultat et qu'il y en a eu d'énormes de commises, ainsi que le prouve sa propre correspondance. Il ajoute que la discorde règne entre les camps réactionnaires en Autriche, en Hongrie et en Bavière et que Ludendorff ne jouit pas d'une admiration excessive auprès même de ses agents secrets. »

126 wagons d'armes et de munitions saisis en Haute-Silésie

Beuthen, 15 novembre. — La commission interalliée en Haute-Silésie vient d'arrêter d'énormes quantités d'armes et de munitions. Le total des prises forme le contenu de plus de 126 wagons.

EN IRLANDE

Enfant tué par les soldats

Dublin, 15 novembre. — Au cours d'une perquisition dans le but d'opérer une saisie d'armes, à Dublin, la troupe a tiré des coups de feu sur la foule qui avançait. Des enfants ont été atteints. L'un d'eux a été tué.

L'AJOURNEMENT de la grève des mineurs

UNE DECLARATION DU COMITE DES HOUILLERES

Saint-Etienne, 14 novembre. — Le comité fédéral ayant refusé, hier soir, de se rendre à une convocation du préfet l'invitant à une entrevue avec le comité des houillères, ce dernier a rédigé la note suivante :

« A la veille d'une suspension de travail qui menace gravement vos propres intérêts et ceux du pays tout entier, le préfet de la Loire a pris l'initiative de convoquer la commission mixte régionale, chargée de l'étude des salaires. Les directeurs des mines du bassin de la Loire, conformément à l'engagement pris en leur nom par le président du Comité central des houillères de France, répondant à cet appel, conscients de la gravité qu'aurait, dans la crise industrielle actuelle, toute augmentation nouvelle du prix du charbon, considèrent qu'un relèvement général des salaires est impossible.

» Mais, tenant compte de la situation difficile des familles nombreuses, ils étaient disposés à accorder une majoration sensible des allocations familiales. Ils ont le regret de constater que les délégués ouvriers ont refusé de se rendre à la convocation du préfet, et ils tiennent à dégager leur responsabilité dans le conflit actuel. »

LES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS SUIVENT LES ORDRES DE LA FEDERATION

Lille, 14 novembre. — Ce matin a eu lieu un Congrès des secrétaires des sections syndicales des mineurs du Pas-de-Calais. Après avoir entendu M. Maes, député, secrétaire général du Syndicat, rendre compte de la décision prise par la Fédération du sous-sol, l'assemblée a approuvé à l'unanimité la décision des représentants des mineurs à Paris et a décidé de surseoir à la grève puisque la discussion va s'engager nationalement.

UN ORDRE DU JOUR DES MINEURS DE LA LOIRE

Saint-Etienne, 14 novembre. — Les mineurs de la Loire, réunis ce matin à la Bourse du travail, après avoir procédé au renouvellement du bureau du conseil d'administration de leur Syndicat, ont entendu divers orateurs, notamment M. Duranton, sur la situation actuelle, et ont adopté un ordre du jour dans lequel ils décident de continuer le travail demain, mais décidant aussi d'appliquer la grève générale en cas d'offres dérisoires des exploitants, et faisant confiance au comité national.

L'escroquerie du « lieutenant » Platel

COMMENT IL ENCAISSA 786,000 FRANCS AU MINISTERE DES FINANCES

Paris, 15 novembre. — Des révélations de l'enquête naît la plus extrême surprise de constater avec quelle facilité Platel, grâce à un uniforme et un faux bon, put escroquer 786,000 francs au ministère des finances. Platel et Forestier, ce dernier mutilé, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec trois palmes, s'étaient liés d'amitié au régiment. Démobilisés, Forestier avait trouvé un emploi au ministère des pensions; Platel avait vaguement repris son métier de tailleur. Ils continuaient à se voir fréquemment, bien que le second n'eût jamais consenti à indiquer son domicile au premier. En septembre dernier, Platel demanda à son camarade s'il pouvait se procurer des « bons de paiement » pour les troupes : « Si tu réussissais à me trouver un ou deux de ces imprimés, ajouta-t-il, tu me permettrais de mettre au point une « combine qui te rapporterait 10,000 fr. »

Forestier ébloui, se mit en campagne. Il ne tardait pas à aviser le tailleur qu'un de ses compatriotes nommé Huguet, planton téléphoniste à la direction de l'intendance, serait peut-être susceptible de lui donner satisfaction. On convint d'un rendez-vous. Huguet était présent. Platel promit également 10,000 fr. au cas où son plan réussirait « S'il ne vous faut que des mandats de paiement, déclara le planton, j'en ai plein mon bureau. » — « Deux me suffiront, » répondit Platel.

Quelques heures après il les avait en sa possession et connaissait aussi l'adresse de la maison où l'intendance fait fabriquer ses timbres humides. Le 30 septembre, ayant endossé un uniforme d'officier d'administration, il se présentait dans cette maison, disant attaché aux troupes d'occupation et de passage à Paris, et passait une commande de trois cachets dont il fournit le dessin.

Les timbres lui furent livrés le 12 octobre. Aussitôt en lieur possession, il libella un bon de paiement de 786,000 fr., et s'en fut le lendemain en tenue militaire au ministère des finances. Il présenta son titre, s'enquit du guichet auquel il serait payé, et toucha la somme sans la moindre difficulté. Le soir même, Platel réunit Forestier et Huguet; il leur conta qu'il avait réussi à se faire payer un mandat de 65,000 fr., leur remit à chacun 5,000 fr., les avertissant qu'il leur règlerait le lendemain le surplus du prix de leur complicité. Mais Forestier ne le revit plus. Le tailleur cependant menait joyeuse vie en compagnie d'un courtier en automobiles, Moïse Lecarpentier, et de l'amie de celui-ci, Antoinette Sala, âgée de vingt ans, née en Algérie et établie couturière rue des Acacias. Il se croyait assuré de l'impunité, estimant que son bon ne serait pas examiné avant une dizaine d'années par la Cour des comptes et que d'ici là son crime serait prescrit. Un commissaire divisionnaire, avisé la semaine dernière que Forestier se livrait à des dépenses visiblement hors de proportion avec ses ressources, chargea ses agents de procéder à une enquête. Une perquisition opérée au domicile de Forestier amena la découverte du second mandat de paiement en blanc, d'un uniforme d'officier et de diverses pièces militaires. Forestier et Yvrande, qui se trouvaient ensemble au moment où l'opération était effectuée, furent aussitôt arrêtés.

Interrogé, Forestier « mangea le morceau », racontant l'histoire des 65,000 fr. que Platel prétendait avoir touché aux finances. Le magistrat avait été avisé du vol des 786,000 fr. Il demanda à M. le juge d'instruction Warrain communication du bon de paiement, retrouva bientôt Platel qui fut appréhendé en même temps que Lecarpentier. Au domicile de celui-ci on découvrit seulement 15,000 fr. en billets de banque. Antoinette Sala avait assisté à la perquisition. Depuis elle a disparu. Pressés de questions, Platel et Lecarpentier avouèrent tout. Ils prétendirent avoir dépensé 43,000 fr. en achats : motocyclette, vêtements, lingerie, épingles de cravate en platine et brillants, etc. Mais ils refusèrent formellement de faire connaître où se trouvait le reste de l'argent. Antoinette Sala s'est-elle enfuie en l'emportant ? Un mandat d'arrêt est lancé contre elle.

UN PROJET

On sait qu'un bon de paiement en blanc fut retrouvé chez Forestier, qui avait décidé de l'utiliser pour son propre compte. Il s'était abouché avec Yvrande, employé dans un cercle. Il lui avait promis 10,000 fr. s'il voulait aller lui commander des cachets identiques à ceux livrés au « lieutenant » Platel. Yvrande avait accepté, avait revêtu à son tour un uniforme de lieutenant d'artillerie et avait commandé les timbres; il devait aller les prendre jeudi dernier. Il fut heureusement arrêté auparavant.

Le vol de la banque de l'Afrique occidentale

Marseille, 14 novembre. — Ces jours derniers, la Sûreté était avertie que des billets de banque émis l'année dernière par la Banque de l'Afrique occidentale avaient été présentés chez des changeurs marseillais. La Banque en question avait fait tirer en France 20 millions de coupures de 50 francs, qui furent expédiées par la suite à Dakar, en partie par le paquebot anglais « Burgmeister » et en partie par le vapeur « Afrique », lequel, on s'en souvient, sombra au large de La Rochelle. A l'arrivée du « Burgmeister », une caisse avait disparu qui renfermait 975,000 francs de coupures. Or, les billets signalés par les changeurs marseillais correspondaient à ceux de la caisse disparue.

Au cours de l'enquête, les soupçons se portèrent sur un nommé Aexandre Grassi, vingt-six ans, négociant, 46, boulevard de Longchamp, à Marseille. Ce commerçant jouissant d'une grosse situation, la police usa d'une extrême prudence. Enfin, aujourd'hui, deux inspecteurs de la sûreté du service de la gare Saint-Charles voyaient arriver dans une automobile le négociant soupçonné, porteur d'une lourde valise. Ayant remarqué que la voiture n'était pas conduite par le chauffeur habituel du commerçant, les policiers interrogèrent ce dernier, qui ne tarda pas à se troubler. La valise fut ouverte aussitôt, et les inspecteurs y découvrirent une somme de 600,000 francs en coupures de la Banque de l'Afrique occidentale. Grassi fut immédiatement arrêté. L'actuel inculpé avait été mêlé récemment à une affaire de trafic d'or dans la région niçoise.

Le haut commissariat français à Constantinople

Paris, 15 novembre. — Dans les milieux officiels, on croit savoir que, contrairement au bruit qui a couru ces derniers jours aucune décision n'a encore été prise relativement au remplacement éventuel du haut-commissaire français de France par l'amiral De Bon à Constantinople.

La fête de l'Union des Associations polytechniques

Paris, 15 novembre. — Dimanche après-midi a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la fête par laquelle l'Union des Associations polytechniques ouvre chaque année ses cours d'adultes. Le Président de la République, les ministres de la guerre et du travail, le gouverneur militaire de Paris, le préfet de la Seine et le préfet de police s'étaient fait représenter. M. Isaac, ministre du commerce et de l'industrie présidait auprès de M. Honnorat, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

LA VIE SPORTIVE

LE FILM SPORTIF

COMMENT ILS FETERENT L'ARMISTICE

Les Soccers fêtèrent l'armistice et la République en recevant le Club champion d'Alsace à l'Association sportive de Selestadt (ne prononcez plus Schlestadt) et en organisant, à l'intention des neutres sympathiques, le match entre le leader du championnat du bassin de la Loire, conformément à l'engagement pris en leur nom par le président du Comité central des houillères de France, répondant à cet appel, conscients de la gravité qu'aurait, dans la crise industrielle actuelle, toute augmentation nouvelle du prix du charbon, considèrent qu'un relèvement général des salaires est impossible.

» Mais, tenant compte de la situation difficile des familles nombreuses, ils étaient disposés à accorder une majoration sensible des allocations familiales. Ils ont le regret de constater que les délégués ouvriers ont refusé de se rendre à la convocation du préfet, et ils tiennent à dégager leur responsabilité dans le conflit actuel. »

LES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS SUIVENT LES ORDRES DE LA FEDERATION

Lille, 14 novembre. — Ce matin a eu lieu un Congrès des secrétaires des sections syndicales des mineurs du Pas-de-Calais. Après avoir entendu M. Maes, député, secrétaire général du Syndicat, rendre compte de la décision prise par la Fédération du sous-sol, l'assemblée a approuvé à l'unanimité la décision des représentants des mineurs à Paris et a décidé de surseoir à la grève puisque la discussion va s'engager nationalement.

UN ORDRE DU JOUR DES MINEURS DE LA LOIRE

Saint-Etienne, 14 novembre. — Les mineurs de la Loire, réunis ce matin à la Bourse du travail, après avoir procédé au renouvellement du bureau du conseil d'administration de leur Syndicat, ont entendu divers orateurs, notamment M. Duranton, sur la situation actuelle, et ont adopté un ordre du jour dans lequel ils décident de continuer le travail demain, mais décidant aussi d'appliquer la grève générale en cas d'offres dérisoires des exploitants, et faisant confiance au comité national.

L'escroquerie du « lieutenant » Platel

COMMENT IL ENCAISSA 786,000 FRANCS AU MINISTERE DES FINANCES

Paris, 15 novembre. — Des révélations de l'enquête naît la plus extrême surprise de constater avec quelle facilité Platel, grâce à un uniforme et un faux bon, put escroquer 786,000 francs au ministère des finances. Platel et Forestier, ce dernier mutilé, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec trois palmes, s'étaient liés d'amitié au régiment. Démobilisés, Forestier avait trouvé un emploi au ministère des pensions; Platel avait vaguement repris son métier de tailleur. Ils continuaient à se voir fréquemment, bien que le second n'eût jamais consenti à indiquer son domicile au premier. En septembre dernier, Platel demanda à son camarade s'il pouvait se procurer des « bons de paiement » pour les troupes : « Si tu réussissais à me trouver un ou deux de ces imprimés, ajouta-t-il, tu me permettrais de mettre au point une « combine qui te rapporterait 10,000 fr. »

Forestier ébloui, se mit en campagne. Il ne tardait pas à aviser le tailleur qu'un de ses compatriotes nommé Huguet, planton téléphoniste à la direction de l'intendance, serait peut-être susceptible de lui donner satisfaction. On convint d'un rendez-vous. Huguet était présent. Platel promit également 10,000 fr. au cas où son plan réussirait « S'il ne vous faut que des mandats de paiement, déclara le planton, j'en ai plein mon bureau. » — « Deux me suffiront, » répondit Platel.

Quelques heures après il les avait en sa possession et connaissait aussi l'adresse de la maison où l'intendance fait fabriquer ses timbres humides. Le 30 septembre, ayant endossé un uniforme d'officier d'administration, il se présentait dans cette maison, disant attaché aux troupes d'occupation et de passage à Paris, et passait une commande de trois cachets dont il fournit le dessin.

Les timbres lui furent livrés le 12 octobre. Aussitôt en lieur possession, il libella un bon de paiement de 786,000 fr., et s'en fut le lendemain en tenue militaire au ministère des finances. Il présenta son titre, s'enquit du guichet auquel il serait payé, et toucha la somme sans la moindre difficulté. Le soir même, Platel réunit Forestier et Huguet; il leur conta qu'il avait réussi à se faire payer un mandat de 65,000 fr., leur remit à chacun 5,000 fr., les avertissant qu'il leur règlerait le lendemain le surplus du prix de leur complicité. Mais Forestier ne le revit plus. Le tailleur cependant menait joyeuse vie en compagnie d'un courtier en automobiles, Moïse Lecarpentier, et de l'amie de celui-ci, Antoinette Sala, âgée de vingt ans, née en Algérie et établie couturière rue des Acacias. Il se croyait assuré de l'impunité, estimant que son bon ne serait pas examiné avant une dizaine d'années par la Cour des comptes et que d'ici là son crime serait prescrit. Un commissaire divisionnaire, avisé la semaine dernière que Forestier se livrait à des dépenses visiblement hors de proportion avec ses ressources, chargea ses agents de procéder à une enquête. Une perquisition opérée au domicile de Forestier amena la découverte du second mandat de paiement en blanc, d'un uniforme d'officier et de diverses pièces militaires. Forestier et Yvrande, qui se trouvaient ensemble au moment où l'opération était effectuée, furent aussitôt arrêtés.

Interrogé, Forestier « mangea le morceau », racontant l'histoire des 65,000 fr. que Platel prétendait avoir touché aux finances. Le magistrat avait été avisé du vol des 786,000 fr. Il demanda à M. le juge d'instruction Warrain communication du bon de paiement, retrouva bientôt Platel qui fut appréhendé en même temps que Lecarpentier. Au domicile de celui-ci on découvrit seulement 15,000 fr. en billets de banque. Antoinette Sala avait assisté à la perquisition. Depuis elle a disparu. Pressés de questions, Platel et Lecarpentier avouèrent tout. Ils prétendirent avoir dépensé 43,000 fr. en achats : motocyclette, vêtements, lingerie, épingles de cravate en platine et brillants, etc. Mais ils refusèrent formellement de faire connaître où se trouvait le reste de l'argent. Antoinette Sala s'est-elle enfuie en l'emportant ? Un mandat d'arrêt est lancé contre elle.

UN PROJET

On sait qu'un bon de paiement en blanc fut retrouvé chez Forestier, qui avait décidé de l'utiliser pour son propre compte. Il s'était abouché avec Yvrande, employé dans un cercle. Il lui avait promis 10,000 fr. s'il voulait aller lui commander des cachets identiques à ceux livrés au « lieutenant » Platel. Yvrande avait accepté, avait revêtu à son tour un uniforme de lieutenant d'artillerie et avait commandé les timbres; il devait aller les prendre jeudi dernier. Il fut heureusement arrêté auparavant.

LE DEMI-DIEU DE LA BOXE

Samedi, Paris fêta une fois de plus son grand enfant adoptif, le grand champion Carpentier. Des confrères, partis plusieurs jours à l'avance, étaient allés accoster le paquebot « France », qui ramenait notre national Georges, en pleine mer, pour lui offrir les félicitations de tous les sportifs français. D'autres étaient allés l'attendre au Havre; d'autres enfin, tels nous, moins enclins aux voyages, s'étaient tout simplement rendus à la gare Saint-Lazare.

Là, Carpentier fut acclamé, fêté comme un roi. Porté en triomphe sur de solides épaules, il connut une nouvelle fois les acclamations de la foule. Vous croyez peut-être que les acclamations, cette atmosphère dans laquelle il vit, ont fait de ce brave garçon un « m'as-tu vu ? »

Grande est votre erreur. Petit apprenti mineur devenu millionnaire, idole d'un peuple, dont le nom est connu dans le monde entier, il est resté simple, bon garçon, sans manière. Il subit le contre-coup de cette popularité, mais il la déteste; elle fait partie pour lui d'une des corvées du métier.

Ce qui surprend le plus ceux qui ont connu Carpentier il y a quelques années et qui l'approchent maintenant, c'est son adaptation au milieu où il vit. Tout en restant modeste, Carpentier s'est affiné; sa conversation a pris un tour imagé; il est en passe de devenir un gentleman accompli. Ceci prouve qu'il n'a pas seulement l'intelligence de la boxe, mais une faculté d'adaptation naturelle qui est une des formes de l'intelligence.

Carpentier a « du pain sur la planche », car vous pensez bien qu'il ne va pas laisser inemployés ces deux poings qui valent plus d'un million chacun. Cet hiver, il ira respirer l'air embaumé de la Riviera, et, entre temps, il matchera et... battra l'Américain Léo Houck, à Monte-Carlo; puis il s'entraînera sérieusement en vue de son grand match contre Dempsey, match qui se disputera soit le 4 mai, soit le 4 juillet, le jour de l'une ou l'autre des deux fêtes nationales américaines, sur un terrain de golf des environs de New-York. On édifiera un immense cirque, pouvant contenir 60,000 spectateurs, qui paieront un minimum de 20 dollars chacun.

Les boxeurs toucheront respectivement 4 millions et demi et 3 millions de francs, suivant l'issue du combat. Mais, comme la recette dépassera les 20 millions, les organisateurs ne feront pas une trop mauvaise affaire.

Après ce beau coup de filet, les deux boxeurs et l'impresario pourront aller se reposer.

LE RAC

BORDEAUX

L'œuf de Christophe Colomb

On dit que les Français sont routiniers. On dit que d'autres peuples, les Américains par exemple, sont moins que nous rebelles aux nouveautés. On dit encore que, parmi les Français, les Parisiens sont les plus novateurs, et que les provinciaux ne font d'ordinaire que suivre le courant venu de la capitale. On dit, on dit, on dit, voilà ce que l'on dit, comme chante Serpolette dans les Cloches de Corneville.

Or, il paraît que tous ces « on dit », c'est — comme on dit encore — des menteries. Un journal parisien rend en effet hommage à l'esprit d'initiative de la province, en signalant sous ce titre : « Bordeaux innove, » le procédé employé dans notre ville pour contrôler les excès de vitesse des automobiles.

Voici en quoi consiste ce procédé : Deux agents se postent à une centaine de mètres l'un de l'autre; quand une voiture passe devant le premier, il avance vivement le pied droit; l'autre, voyant ce mouvement, regarde l'heure à sa montre; il la regarde à nouveau quand la voiture passe devant lui; le temps se trouve ainsi enregistré.

Et notre confrère, débordant d'admiration devant tant d'ingéniosité, ne laisse pas d'ajouter que les chronométreurs officiels devraient adopter cette recette, auprès de laquelle celle des cèpes à la bordelaise paraît assez fade...

Laissons de côté les cèpes à la bordelaise, qui n'ajoutent aucun ragoût à cette affaire. Félicitons-nous plutôt de voir Bordeaux prendre la première place dans la voie, non point des réalisations fécondes (ainsi s'exprime-t-on dans les banquets oficiels), mais des innovations hardies.

A vrai dire, cette « innovation », d'après ce qui nous a été affirmé, daterait déjà d'une dizaine d'années. Il y a cependant progrès depuis le temps où un brave garde champêtre brandissait son sabre pour arrêter les automobiles qui venaient troubler la sérénité du village, et invectivait contre les conducteurs en un langage émaillé de « nonobstant » et de « subséquemment ».

Les réputations ont d'ailleurs souvent une origine assez inexplicable. Christophe Colomb est presque aussi connu pour avoir fait tenir un œuf debout sur une assiette que pour avoir découvert l'Amérique. Et peut-être est-ce la découverte de ce nouveau (?) mode de chronométrie qui permettra à M. Chalmel, grand chef de notre police, de passer à la postérité.

Pour minimes qu'elles soient, toutes les inventions ont en effet leur prix. Il faut estimer les inventeurs.

Même celui du fil à couper le beurre.

Henri BOUFFARD.

Elections au Conseil des Prud'hommes

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Voici les résultats des élections qui ont eu lieu dimanche à Bordeaux et dans les communes suburbaines.

Sont élus :

SECTION INDUSTRIELLE

Patrons

Première catégorie : M. Gorce;
2e catégorie : M. Lanier;
3e catégorie : M. Liégaux;
4e catégorie : M. Nazat;
5e catégorie : MM. Duclos et Fantobo;
7e catégorie : M. Lorient.

Ouvriers

4e catégorie : M. Lacouture.

SECTION COMMERCIALE

Employés

2e catégorie. — Inscrits, 1,130; votants, 386 : MM Jean Laplagne, 201 voix, élu; Maurice Bert, 183.

Pour les familles des victimes du « Burdigala-II »

Le maire de Bordeaux a reçu :

Du bar des Docks et de sa clientèle, 55 fr.; du personnel des usines de Paulin et du Béquet (eaux), 50 fr.; des facteurs distributeurs de la recette principale, 340 fr.; la « Petite Gironde » (premier versement), 1,424 fr.; de C. G., 100 fr.; anonyme, 100 fr.; du personnel de la maison J. Lagorce, 93, rue Camille-Godard, 172 fr.; du club du pilotage et des pilotes de la Gironde, 110 fr.; de l'Association amicale du personnel municipal (deuxième versement), 100 fr.; de A. D., 5 fr.; de la Section syndicale de l'octroi, 159 fr. 50.

Légion d'honneur

Nous sommes particulièrement heureux de relever dans les promotions de la Légion d'honneur, au titre du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, la nomination au grade d'officier de notre concitoyen, M. F. Sabatté, ancien élève de notre Ecole municipale des beaux-arts. En le félicitant très sincèrement de cette distinction, nous publions ci-dessus la citation dont, à cette occasion, il est l'objet :

« Sabatté (Jérôme-Guillaume-Fernand), artiste peintre : nommé chef du service de protection des monuments du front nord, protégeant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, a assuré, avec un courage digne des plus grands éloges, l'évacuation et la protection des œuvres d'art des localités bombardées. Chevalier du 31 octobre 1912. »

— Nous trouvons également à l' « Officiel » la nomination au grade de chevalier de M. Imbart de La Tour, dont nul n'a oublié le savant enseignement à la Faculté des lettres de Bordeaux, et qui a conservé de si profonde sympathies et de si nombreuses amitiés dans notre ville. La distinction si méritée qui lui est décernée et dont nous le félicitons lui fut est décernée est ainsi libellée :

« Pierre-Gilbert-Jean-Marie Imbart de La Tour, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) ancien professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux : travaux historiques de haute valeur. S'est, pendant la guerre, consacré, de la façon la plus efficace, aux œuvres de propagande française. Plusieurs missions en Espagne. A rendu les plus grands services pour le développement de l'amitié franco-espagnole et des relations intellectuelles entre les deux pays. »

— Est nommé chevalier de la Légion d'honneur M. Pierre-Léonce-Albert Duranthon, médecin aide-major de 2e classe au 18e corps d'armée : « Très dévoué, très actif, très courageux, s'est partout distingué en soignant les blessés et les relevant sous le feu de l'ennemi. Deux blessures. Trois citations. »

M. le docteur Duranthon, qui exerce à Saint-André-de-Cubzac, est aussi connu et estimé dans cette localité qu'à Bordeaux, où il compte de nombreuses et vives amitiés. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Décoration posthune

La croix de chevalier de la Légion d'honneur a été décernée à titre posthume au médecin aide-major Jean Kleingebiel, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux.

D'un courage, d'une bravoure et d'un dévouement admirables, ce jeune médecin, qui a trouvé une mort glorieuse sur le front, et dont les parents habitent Bordeaux, avait été l'objet de plusieurs citations fort belles. La dernière, à l'ordre de l'armée, était ainsi conçue :

« D'une froide bravoure, s'est prodigué au cours de l'attaque du 16 avril 1917, marchant avec les premières vagues d'assaut, soignant et réconfortant les blessés, donnant à tous l'exemple de ses belles vertus militaires. »

Région économique de Bordeaux

Par arrêté du ministre du commerce et de l'industrie, la Chambre de commerce de Brive est autorisée à adhérer au groupement économique régional de Bordeaux.

En outre, cette compagnie est autorisée à adhérer également, en tant que besoin sera pour la sauvegarde de ses intérêts particuliers, au groupement économique régional de Limoges.

Mort de Me Dolhassarry

Une des physionomies bordelaises les plus connues et les plus sympathiques vient de disparaître en la personne de Me Dolhassary, qui a succombé subitement samedi soir. Il avait assisté, dans l'après-midi, au concert de la Société Sainte-Cécile, et rien ne pouvait faire prévoir ce douloureux événement.

Inscrit au barreau de Bordeaux depuis 1876, esprit fin, épris d'art et de musique, Me Dolhassary était depuis de nombreuses années président de la Société Sainte-Cécile, à la prospérité et au développement artistique de laquelle il apportait, avec sa compétence, un inlassable dévouement. Sa mort causera à Bordeaux, et notamment au Palais, d'unanimes regrets.

Les violences

Un brocanteur de la rue Dalon se querellait, place Mériadeck, dimanche après-midi, avec le nommé Dacosta, sujet portugais, demeurant à Cenon, 18, rue de la Souterraine. Au cours de la discussion, le brocanteur, emporté par la colère, a frappé violement et blessé Dacosta. Procès-verbal lui a été dressé pour violences.

— M. Michel Labadie, représentant de commerce, domicilié 3, rue Buffon, et un de ses amis, M Poby, employé de commerce, demeurant 49, cours d'Alsace, passaient dimanche soir, vers dix heures, rue Judaïque, lorsque, pour un motif futile, ils furent pris à partie par trois inconnus. Ceux-ci se ruèrent soudain sur MM. Labadie et Poby et les frappèrent brutalement.

— Un sujet chilien, Henrico Blum, trente-trois ans, chauffeur à bord du « Lord-Dufferry », a été écroué dimanche soir pour avoir, à la suite d'un différend qu'il avait avec un matelot du même vapeur, frappé ce dernier d'un coup de couteau.

Renversée par une auto

Vers huit heures, dimanche soir, Mme Marie Passerieu, âgée de soixante ans, demeurant 94, rue de la Trésorierie, a été renversée par une automobile et grièvement blessée en différentes parties du corps.

La victime a dû être transportée à l'hôpital Saint-André, où elle est placée salle 2 bis.

Lasse de la vie

Une jeune fille, Anna Laborde, domestique chez Mme Whitte, rue du Bocage, à Caudéran, a quitté cette maison après avoir mis en évidence sur une table une lettre faisant connaître que, lasse de l'existence, elle allait se suicider.

On ignore si la malheureuse Anna a mis à exécution son funeste projet

Le bien des autres

Une ménagère de la rue Beauducneu a été arrêtée dimanche, sous l'inculpation de tentative de vol d'un poulet et d'un canard au marché des Capucins.

— Dimanche, vers onze heures du soir, un inconnu a pénétré par escalade dans le jardin attenant à l'habitation de Mme Aguilard, couturière, rue Armand-Caduc. Il a volé une certaine quantité de linge de corps ainsi qu'une machine à percer.

Entre trois heures de l'après-midi et neuf heures du soir, un inconnu est entré dans la chambre non fermée à clé de Mme Marthe Rocheteau, ménagère, demeurant 13, rue Magendie, et y a soustrait deux bagues en or, quelques pièces d'argent et divers objets.

— Mme Marthe Cantagrel, employée de banque, demeurant rue de la Porte-Saint-Jean, 10, se trouvant dans un théâtre, y a été victime d'un hardi filou, qui lui a pris son manchon, d'une valeur de 600 francs.

— Dans un autre théâtre, on a soustrait à M. Roger Vidal, représentant de commerce, rue Porte-Dijeaux, 4, son pardessus, qu'il avait payé 400 francs.

— Un malfaiteur s'est introduit dans les magasins Justrabo, rue Judaïque, et y a fait main-basse sur une machine à écrire et un coupon de drap anglais, le tout représentant une valeur de 1,100 francs.

Mystérieuse agression

Dimanche, vers minuit, un Espagnol, M. Campillo, tailleur, passait dans une rue qu'il n'a pu désigner, quand il fut entouré par cinq ou six individus. Tous s'unirent pour le frapper; l'un d'eux alla même jusqu'à lui porter un coup de couteau qui le blessa grièvement. Aux cris poussés par la victime, les agresseurs détalèrent. Des gardiens de la paix, accourus au secours de l'Espagnol, le relevèrent, car il s'était affaissé sur la chaussée, et le transportèrent à l'hôpital Saint-André.

On ne sait si les six inconnus avaient l'intention de dévaliser M. Campillo ou si ce dernier a été l'objet d'une vengeance quelconque. Il a dit ne pas avoir d'ennemis.

L'enquête continue.

(Garage Léon)
92 à 98, rue David-Johnston
Salon d'Exposition 51, rue Croix-de-Seguey
BORDEAUX

« Messieurs les Automobilistes sont invités à venir voir et essayer le nouveau châssis COTTIN DESGOUTTES, un des plus beaux modèles du moment. »

Un vol de un million

IL AURAIT ETE COMMIS A BORDEAUX UNE ARRESTATION A MARSEILLE

Le service de la Sûreté de Marseille ayant été avisé que de nombreux billets de la Banque de l'Afrique occidentale étaient présentés au change, a procédé à des recherches.

Un négociant en automobiles, adjudicataire de fournitures militaires, domicilié boulevard de Longchamp, a été arrêté à la gare Saint-Charles. Il portait dans une valise 700,000 francs de billets. La police savait que cette somme était à Marseille. On s'attend à d'autres arrestations.

L'enquête aurait en outre établi que ces 700,000 francs sont le reliquat d'une somme de 1 million, volée à Bordeaux, au départ du paquebot « Afrique », qui devait transporter à Dakar 15 millions de francs.

On se souvient que ce paquebot coula dans l'Atlantique en janvier dernier. C'est la disparition tragique de ce navire qui aurait empêché le vol d'être connu plus tôt.

A Bordeaux, à l'heure actuelle, les milieux policiers ne sont encore saisis d'aucune plainte.

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui

Achetez « ève » aujourd'hui; demain, il sera peut-être trop tard. Vu son succès, le 7e numéro est près d'être épuisé.

Informations

Inspecteur départemental du travail

Un concours pour douze emplois d'inspecteur départemental stagiaire du travail sera ouvert le lundi 14 février 1921.

Les demandes d'admission, accompagnées de toutes pièces nécessaires, devront être parvenues au ministère du travail avant le 1er décembre 1920. Il ne sera donné aucune suite aux demandes qui arriveraient après cette date.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la préfectude de la Gironde (5e division, 2e bureau).

Sanatorium de Pessac

Les travaux d'aménagement du pavillon réservé aux femmes étant terminés, les malades dont l'état de santé nécessite un séjour dans cet établissement et susceptibles d'y être admises y seront reçues à partir du 15 novembre courant.

Les admissions auront lieu tous les jours non fériés, à neuf heures du matin.

Examens de capitaine au cabotage

Une session d'examens pour l'obtention du brevet de capitaine au cabotage s'ouvrira, entre autres centres, à Bordeaux, le 22 novembre courant, pour les épreuves écrites.

Les épreuves orales auront lieu à Paris le 6 décembre.

Les demandes d'inscription et les dossiers des candidats devront être déposés d'urgence à la direction de l'inscription maritime, 3, rue Fondaudège, à Bordeaux.

Conférence

Le comité bordelais de vigilance pour la protection morale de la jeunesse et la répression de la licence des rues organise une grande conférence publique qui aura lieu dans la grande salle de l'Athambra, le mardi 30 novembre, sous la présidence de M. Philippart, maire de Bordeaux.

Les conférenciers seront : M. Lerolle, ancien député de Paris, et M. Justin Godard, député du Rhône, ancien sous-secrétaire d'Etat au service de santé.

Le titre de la conférence est : « Le Péril de l'Immortalité ».

VERMOUTH BOB est à 18 degrés.

Communications

ANCIENS MILITAIRES

ANCIENS MILITAIRES RETRAITES DE TERRE ET DE MER. — L'Amicale des militaires retraités de terre et de mer fait appel à tous les militaires, sans distinction de grade, privés de leur pension pendant la mobilisation, pour les prier de lui apporter leur adhésion.

Son but unique est de poursuivre, par toutes les voies de droit utiles, le remboursement des arrérages retenus.

Les démarches engagées permettant d'affirmer qu'au lieu de s'éloigner, le but à atteindre se rapproche, mais il demande encore des efforts, et les chances de succès seront d'autant plus nombreuses qu'il y aura, dans le groupement, plus d'union, de persévérance et de détermination à faire valoir ses droits méconnus.

L'Amicale espère que le concours le plus large lui sera apporté pour lui permettre la création d'une importante Section girondine. M. Lauzin, officier d'administration principal du génie en retraite, 45, rue Ste-Colombe, membre de l'Amicale, reçoit les adhésions.

ASSOCIATIONS DIVERSES

ASSOCIATION DU SPECTACLE DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST. — Assemblée générale de l'Association du spectacle, le mardi 16 courant. Présence indispensable.

COURS ET CONFERENCES

INSTITUT COLONIAL. — Cours professés à la Faculté des lettres, 20, cours Pasteur, à 20 h. 30 :

Lundi 15 novembre. — Agriculture coloniale. M. le docteur Beille : « Le Caoutchouc, pays de production, culture. »

Mercredi 17 novembre. — Géographie coloniale. M. Sorre : « Afrique Equatoriale, Géographie générale des Colonies françaises. »

Vendredi 19 novembre. — Produit coloniaux. M. Hugot : « Résines coloniales. »

Cours d'arabe. — M. l'abbé Feghali, professeur :

Mardi 16 novembre, à 5 h. 30, 2e année : « Etude de textes faciles.

Mercredi 17 novembre, à 8 h. 30, 1re année : « Notions préliminaires sur la langue arabe. » *

Vendredi 19 novembre, à 5 h. 30, 3e année : « Traduction et explication de textes classiques. »

Office du Maroc. — Les cours d'arabe de M. Essafi (arabe parlé, dialectologie et ethnographie nord-africaines), commenceront le lundi 15 novembre courant, à 20 h. 15. Ils auront lieu à la Faculté des lettres, 20 cours Pasteur. Programme des cours :

Lundi, à 20 h. 15 : « Arabe parlé· principes de la langue et exercices pratiques.

Mercredi, à 18 heures : « Dialectologie nord-africaine; notions d'ethnographie. »

Jeudi, à 20 h. 15 : « Arabe parlé, exercices pratiques. » Le dialecte-type choisi pour l'enseignement est l'arabe marocain.

N. B. — Ces cours sont publics et gratuits.

FEDERATION DES DEMOCRATES DU SUD-OUEST. — Conférence de Joseph Doussain, mutilé de guerre, mardi 16 novembre, à 8 h. 30 du soir, Athénée, salle 12.

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Mardi, à 8 h. précises, pour la dernière des représentations de Mlle Marie Kousnecoff, des Théâtres impériaux de Russie et de l'Opéra de Paris : « Roméo et Juliette », l'un des plus beaux succès de cette cantatrice à l'Opéra. Auprès d'elle, M. Fernand Lemaine, M. Galinier, M. Lasserre, M. Raynal, Mlle Cazenenve, M. Négrier, etc. Ballet avec la danseuse étoile Mady Pierozzi, Mlles A. Del Fa, Mimar et tout le corps de ballet. Mercredi : « Le Rêve », d'Alfred Bruneau, avec l'interprétation si appréciée de la création. M. Henri Albers, de l'Opéra-Comique; Mme Suzanne Cesbron, de l'Opéra-Comique; M. Paul Sterlin, M. F. Lasserre, Mlle Lise Landral. Locations ouvertes.

APOLLO-THEATRE

Tous les soirs, avec matinée samedi, et dimanche, Laurencio, le célèbre transformiste; Alibert, la grande révélation de la saison dernière à Paris; le jongleur Max Bartley, le trio Fonteys, Lowel and Lowel, équilibristes; Vic et Lee, comédiens musicaux; Frevar, Georgine Marsa. Mardi, soirée mondaine; début du trio Claeres et des 9 Dans Girls. Location ouverte au hall de l'Apollo.

THEATRE DES BOUFFES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, la tournée Fernand Poric, donnera « une nuire noire avec les femmes collantes », vaudeville en 5 actes, de Léon Gandillot, qui a battu tous les records du succès au théâtre Déjazet. Louez au hall du théâtre de l'Apollo. Vendredi, samedi, dimanche, « Gillette de Narbonne ».

TRIANON-THEATRE

« Son Père » est une belle, bonne et loyale comédie, émouvante, attrayante et spirituelle. Elle provoque avec mesure l'attendrissement et le sourire. Cette pièce, qui a remporté le plus vif succès à sa création, a retrouvé le même enthousiasme auprès du public de Trianon. Elle est délicieusement jouée par Jane Lobis et Roger Bonal, Harley, Brionne, Diska, etc. Jeudi, à 2 h. 30, matinée de « Son Père ».

SCALA-THEATRE

De la première à la dernière, toutes les scènes de « Tu viens, dis ! » sont bissées chaque soir par un public enthousiaste. Il n'y a pas de faiblesses dans cette revue, dont la vogue va croissant. Il faut louer ses places (sans frais) pour être bien placé.

THEATRE MOLIERE

Salle Franklin, 21, rue Vauban. — Jeudi 18, matinée classique : « Le Gendre de Monsieur Poirier », 4 actes, d'E. Augier (répertoire de la Comédie-Française). M. Grangier interprètera le rôle de Monsieur Poirier. Location Bermond.

ALCAZAR

Mercredi 17 novembre, fête de charité au profit des familles des victimes du « Burdigala-II », programme des mieux composés, avec le concours d'artistes des théâtres de la ville.

L'OLYMPIA-CINEMA-PALACE

Immense succès — Mardi, en soirée : « La Marseillaise », actualité patriotique; « Son Fils », drame; « l'Ecole de la Vie », comédie; « le Mirage », dessins animés; « Actualités mondiales », dont « les Fêtes du Cinquantenaire de la République et de l'Anniversaire de la Victoire ». Location : Téléphone 13-38.

SPECTACLES du 15 novembre

GRAND-THEATRE. — Relâche.
APOLLO. — 8 h. 30: **Music-Hall.**
BOUFFES. — 8 h. 30 : **Les Femmes collantes.**
TRIANON. — 8 h. 30: **Son Père.**
SCALA. — 8 h. 30: **Tu viens, dis! revue.**
ALCAZAR. — 8 h. 30: **la Louplote.**
SKATING. — 3 h., **Patinage;** 8 h. 30, **Bal, Patin.**

LA NATIONALE-VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Société anonyme d'assurances sur la vie
2, rue Pillet-Will — PARIS
Capitaux assurés pendant l'exercice 1919 **125 MILLIONS**
Cette production est la plus importante que la Nationale ait jamais réalisée
depuis l'origine de la Cie **3 Milliards 235 Millions**
Rentes constituées pendant l'exercice 1919 **3 MILLIONS**
depuis l'origine de la Cie **84 MILLIONS**
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS
Dotations — Constitutions d'enfants — de retraites
RENTES VIAGÈRES
immédiates ou différées aux conditions les plus avantageuses
L'augmentation du revenu par la rente viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits
Au SIÈGE SOCIAL à PARIS
et chez les agents généraux en province, et notamment à MM. de Sigoyer, de Bethmann et Lasserre-Brisson, 13, cours du XXX-Juillet, à Bordeaux; M. Dubert, 12 bis, quai Souchet, à Libourne.

MALACEÏNE
SAVON DE TOILETTE
MALACEÏNE

ÉTAT CIVIL

DECES du 14 novembre

Antoinette Ferrant, 34 ans, cours de l'Yser, 163.
Mme Marmouyet, 55 ans, rue Dubourdieu, 102.
Jean Casaux, 38 ans, cours Balguerie, 110.
Ferdinand Cauwenbergh, 45 ans, imp. Rives, 6.
Antoine Castaing, 53 ans, rue Pomme-d'Or, 9.
Veuve Pabon, 69 ans, rue Bouquière, 19.
Veuve Lacombe, 73 ans, avenue Thiers, 310.
Jean Périllot, 76 ans, r. des Frères-Bonie, 8 bis.
Veuve Cot, 82 ans, rue Furtado, 72.

Noir fin en 24 heures Nettoyage à sec BERTIN Tél. 28-47

CONVOI FUNÈBRE M. Louis Simonet, président de chambre à la cour d'appel d'Amiens; les familles Bonneyal et Arné prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Louis SIMONET, née ARNÉ,

décédée à Chênevieux (Puisseguin), dans sa 54e année, munie des sacrements de l'Eglise, leur épouse, belle-sœur, tante et cousine.

Les obsèques auront lieu le **mercredi 17 novembre**, à 10 heures, en l'église de Puisseguin.

CONVOI FUNÈBRE MM. Pierre et Edouard Joyeux, Mme Paris, Mlles Marie et Suzanne Paris, MM. Lucien, Camille et Jean Paris prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. JOYEUX Henry,
sergent,
91e régiment d'infanterie,

leur frère, neveu et cousin, qui auront lieu le **lundi 15 novembre**, en l'église de Talence.

On se réunira à l'hôpital temporaire no 4, à Talence, à quinze heures trente, d'où le convoi funèbre partira à seize heures.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

CONVOI FUNÈBRE Mme L. Yon, Mlle Denyse Péringuey prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Léopold YON,
née Marguerite AUBARET,

leur mère et grand'mère, qui auront lieu le **mardi 16 novembre**, en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à la maison mortuaire, 218, rue de Bègles, à une heure un quart, d'où le convoi partira à une heure trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres municipales, 11, rue de Belfort

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Léopold Poitevin et leur fils prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. François MORTEGOUTE,

leur père, beau-père et grand-père, qui auront lieu le **mardi 16 courant**, en l'église St-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à une heure et demie d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Pompes funèbres municipales, 11, rue de Belfort

CONVOI FUNÈBRE Mme A. Geoffroy, née Moriac (Angoulême), Mme A. Moriac, M. Raoul Moriac, Mme Emery de Viermes et ses enfants (Paris), les familles Juhel-Renoy, de Fleurian, Sore, noilleau (Libourne), Guénon, Mollé, Poujaud se Nanolas, Poitou-Duplessy (Paris), Fort et Mlle J. Labadie prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Marcel-Emile MORIAC,
chef d'écadron en retraite,
administrateur de la Caisse d'épargne,

leur frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **mardi 16 novembre 1920**, en l'église Saint-Paul.

On se réunira à la maison mortuaire, 41, rue Ausone, à sept heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à huit heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme A. Saunier, M. et Mme E. Chevalier, M. et Mme Victor Beau, Mlle Suzanne Beau, M. et Mme R. Noël et leur fils, M. et Mme H. Laurent et leur fille (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean BEAU,

leur père, beau-père, grand-père, oncle et grand-oncle, qui auront lieu le mercredi 17 novembre, en l'église Saint-Paul-St-François.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-James, 21, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Montariol, officier de la Légion d'honneur, et Mme Montariol; M. Joseph Spanier, Mme veuve Henri Thomas et ses enfants, M. et Mme Paul Montariol et leur fils, M. et Mme Jean Montariol et leur fils, Mme Dolhassarry, religieuse de Notre-Dame, et la famille Saint-Amant prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Lucien DOLHASSARRY,
avocat à la cour d'appel de Bordeaux,
président de la Société Sainte-Cécile
de Bordeaux,
membre de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux,

leur oncle, grand-oncle et cousin, qui auront lieu le **mercredi 17 courant**, en l'église Notre-Dame.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à neuf heures, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS Mme Ozuret, Mme veuve Corbineau et ses enfants, Mme Marcel Andrieu, M. et Mme Paul Boulé et leurs enfants, M. et Mme Marcel Baron et leurs enfants ont la douleur de faire part de la mort de

M. Auguste OZURET,
agent voyer en chef honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 8 novembre 1920, à l'âge de 81 ans, et inhumé à La Rochelle.

Les messes ont été dites dans l'intimité.

ERRATUM L'inhumation de **M. J. DUPOUY**, contrôleur des P. T. T. à Biarritz, est remise au **mardi 16 novembre**, à dix heures trois quarts, à Talence.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve G. Lavie, M. et Mme Henri Lavie et leurs enfants, M. et Mme Léon Vénien, M. et Mme Dedieu, M. et Mme Marcel Rochereau, M. Pierre Rochereau, M. et Mme Vénien et leurs enfants (de Poitiers), Mme veuve Hubert, Mlle Mme Abel Hubert et leurs enfants, les familles Charriot, Castaing, Gouronnet et Charpentier remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Gustave LAVIE,
chef de division à la mairie de Bordeaux
(service des finances),
inspecteur auxiliaire de l'octroi,
officier de l'Instruction publique,
chevalier du Mérite agricole,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite, à dix heures, le **mercredi 17 novembre**, dans l'église Sainte-Eulalie, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres municipales, 11, rue de Belfort

Crème pour chaussures Eclipse
Dépôt pour la vente au Commerce: 20, Rue Bouffard, BORDEAUX.

Marseille-Tunis-Malte et retour
Service régulier bi-mensuel par paquebot russe « MOURAVIEFF-APOSTOL » (T. S. F.), 1re cote « Veritas ». Pour fret, passages, renseignements, s'adress. à l'Agence, Société marit. Consignations et Transports, 54, r. Paradis, Marseille, qui se charge de t. expéd. de transit de ou pr Tunis et Malte.

Les plus confortables autos de location sont chez FAULKNER, 30, rue St-Maur. Tél. 3516

DIVORCES (En tous Pays) Cab DE VERTURY Ex-Er de la Sûreté et Dr en Droit, Dre 24, rue Rohan (Tél. 20.29) Bordeaux.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Les nouvelles pensions de retraites

De divers côtés, nous sommes saisi de réclamations à propos de la liquidation des nouvelles pensions de retraite. Ce sont surtout des instituteurs qui nous écrivent. Mais des lettres d'inspecteurs primaires, de professeurs de collège ou de lycée nous sont également parvenues. Et voici l'objet de la protestation commune : les intéressés ne sont pas suffisamment mis à même soit de déterminer, soit de contrôler — prétention qui n'a rien d'excessif — le chiffre de la pension qui leur revient en vertu des nouvelles dispositions législatives. Ils ne possèdent aucun élément d'information sur des décisions qu'ils jugent inexplicables; ils n'y trouvent pas des justifications plausibles et quand ils demandent à être renseignés, ils n'obtiennent que des réponses incertaines ou contradictoires.

Sans doute, dira-t-on, il y a les textes et il convient de s'y référer. Rien de plus exact, mais quand un certain nombre de personnes de culture et d'intelligence, tout au moins moyennes, en arrivent à différer radicalement d'avis sur la façon dont il faut entendre la loi avec l'administration, il est permis de penser que celle-ci avant d'attendre les recours contentieux au ministre ou au Conseil d'Etat, pourrait condescendre à quelques éclaircissements. Et l'on peut regretter à ce propos, une fois de plus, que la clarté évidente ne soit pas toujours le caractère de la loi.

Nous nous exprimons ainsi parce que nous comprenons l'émotion de vieux fonctionnaires de l'Université qui voient le chiffre modeste de leur pension de retraite inférieur de plusieurs centaines, parfois d'un millier de francs, à celui qu'ils avaient établi d'après leur propre interprétation des lois en vigueur. On nous affirme même que les plus récentes de ces dernières votées pour améliorer celle de 1853, sont susceptibles, en quelques cas, de produire le résultat opposé.

Il est un moyen de mettre toutes choses au point et de dissiper cette incertitude, ce malaise qui règnent parmi les enseignants récemment retraités ou en âge de l'être prochainement. Il consiste à montrer par des explications claires, des exemples précis comment l'administration établit ses chiffres et pourquoi au lieu de les présenter sous une forme globale, elle les divise successivement en « retraite principale », « majorations » et « compléments ». Nous ne sommes plus au temps où les bureaux se renfermaient dans un silence dédaigneux et sibyllin. Nul doute que le ministère des pensions, interrogé sur ce point, ne fournisse au sympathique directeur de l'enseignement primaire les éléments d'une circulaire qui dira si oui ou non la loi de mars 1920 est un bienfait pour les vieux serviteurs de l'Université.

L. AMBAUD.

Le Carnet de la Femme

Quelques idées

La robe noire sans ceinture, en duvetyne verte ou brique, à grandes poches soutachées rouille ou gris argent et contournée de boules en corozo, a une note très nouvelle de même que la robe sans manches en velours noir, dont le corsage drapé s'achève en ceinture brodée acier. Gros piquet de roses du ton, souliers de velours noir, bas de soie acier. Sous les jaquettes ou les manteaux, glissez un gilet de laine tricoté aux aiguilles. Deux cents grammes de laine (6 fils) et des aiguilles de bois suffiront — avec de l'habileté et de la persévérance — pour confectionner cet accessoire pratique et coquet.

La teinte préférée à Paris pour les tailleurs est la teinte noire mélangée de gris en soutache, piqûres, broderies. La fourrure recherchée comme garniture de ces tailleurs est l'astrakan gris, en grand col, bordure ou appliques découpées à la jaquette. Ensemble chic et personnel. On a raison de rechercher la fourrure : elle est chaude, seyante et donne un grand cachet à tout ce qu'elle approche.

On trouvera des idées charmantes et des fourrures de tous genres et de tous prix Maison Zabka, 5, cours Pasteur, Bordeaux.

Comment la célèbre Ninon de Lenclos a-t-elle conservé si longtemps sa beauté ? m'écrit une lectrice.

La Véritable Eau de Ninon fit ce prodige. Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre, Paris.

Aux personnes blondes et pour les jeunes enfants, j'indique, pour conserver le joli reflet blond doré du premier âge, la Lotion Alcaline et Végétaline du Dr Morlaas, à base de Jaborandi. Comme poudre, le Secret de Gaby, qui veloute le teint (existe en blanche, rose, naturelle et rachel). Faculté de Beauté, 3, rue Huguerie, 30, allées de Tourny, Bordeaux.

Idée amusante pour un corsage du soir. Prendre du lamé chinois, vert, blanc et or, le tailler en casaquin plat à taille longue se terminant en noué sur le côté. Rien de jeune comme cela sur une jupe blanche.

ROLANDE.

Frivolette. — Lisez dans mon avant-dernière chronique : Dechelette au lieu de Dechette. Dechelette, tué à l'ennemi, est l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur l'archéologie préhistorique.

Lily. — L'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella arrête la chute des cheveux. Ecrire à l'administrateur E. Senet, 26, rue du 4-Septembre, Paris.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

LE « SPORT DU SUD-OUEST »

Le « Sport du Sud-Ouest » de cette semaine est entièrement consacré à la dernière journée du meeting de plat du Bouscat. Appréciations : dernières performances, partants et montes, pronostics de la presse. — Nombreuses nouvelles etc.

« SPORTS »

En plus de tous autres sports, cet hebdomadaire est le seul régional donnant une revue complète de l'association et de la boxe, grâce à ses remarquables collaborateurs G. Bandry et Ed. Chrétien. Y lire cette semaine les articles de Louis Mulot, ancien vice-capitaine du Stade Bordelais; René Babel, Albert Lacombe, Henri Cornat, Saint-Félix, J. Gibert, Argir, etc. A signaler la rentrée du réprité revistero Jean Lahitte. — Superbement illustré. — Vendu seulement 20 centimes.

« L'ATHLETE »

Outre un croquis du match Carpentier-Lewinsky, pris sur le vif par un confrère américain, « l'Athlète » de ce jour offre à ses lecteurs le tableau complet des championnats de rugby, avec pronostic, par Henry Houssiangou; des articles intéressants de Allemant, Léon Labarthe, A. Blain, Edmond Letribun, R. Pecquery, A. Samenayre, et une chronique régionale complète. A signaler la rentrée du fameux revistero don Sévero, une des plus hautes autorités en matière de tauromachie. En vente dès le samedi matin à Bordeaux et dans tout le Sud-Ouest.

LA « SEMAINE DE BORDEAUX »

EAU des CARMES BOYER

Cordial
Tonique
Digestif

sur du sucre ou dans de l'eau fraîche en grog ou dans une infusion.

Méfiez-vous des imitations

GRIPPE
MAUX de REINS
LUMBAGO

et tous malaises d'un caractère fiévreux sont toujours atténués et souvent guéris par quelques Comprimés

d'ASPIRINE "USINES du RHÔNE"

Le Tube de 20 Comprimés : 2 fr.
En Vente dans toutes les Pharmacies.

WAGONS RÉSERVOIRS

neufs avec bi-foudres immatriculés admis à circuler sur tous les réseaux, cont. 120 à 150 hectol., disponibles et prêts à contenir. A vendre avec facilités de paiement. S'adresser à M. Bénédic, 3, av. Coq, Paris (9e).

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

SACS

LÉON PAQUOT, 18, Av. de Saint-Ouen, PARIS
MANUFACTURIER-IMPORTATEUR
TOILES JUTE — COTON — LIN — CHANVRE, ETC.

REPRESENTANTS demandés. - FORTES REMISES

—Le poids que j'avais sur l'estomac s'envole en buvant le **Kneipp** *à la place du café.*

TISANE du CURÉ D'ARS

Traite avec Succès :
LA CONSTIPATION
L'ESTOMAC
L'ENTÉRITE
L'ANÉMIE
LE RETOUR D'AGE
LES RHUMATISMES
MALADIES DU FOIE
L'OBÉSITÉ
MALADIES DES REINS
VOIES URINAIRES
MALADIES DE LA PEAU
LE DIABÈTE

MALADES ! Retenez bien ceci : La **Tisane du Curé d'Ars** guérit les rhumatismes, rétablit les fonctions de l'estomac, de l'intestin et des reins, chasse la bile, les glaires et fait circuler le sang.
2.50 toutes Phies.

Envoi fco 2.95, DÉTRY, Phien, 2, r. de Compiègne, Paris

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le bandage **GLASER** guérit la hernie. C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

Le bandage de M. J. GLASER, 63, Bd Sébastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement.

Allez tous voir cet éminent praticien à :
BORDEAUX, les 16 et 17 novembre, hôtel Moderne, 7 rue Buffon, pr. le c. Tourny.
Lourdes, 18, de 10 h. 30 à 4 h., h. de France.
Oloron, 19, de 8 h. à 3 h., hôtel Loustalot.
Bagnères-de-Bigorre, 20, hôtel Bousquet place Lafayette.
Tarbes, 21 nov., hôt. Darmau et Commerce.
Pau, 22 novembre, hôtel du Commerce.
Orthez 23 novembre, Grand Hôtel.
Lannemezan, 24 nov., hôtel de la Gare.
Morcenx, 25 novembre, hôtel Puygarou.
St-Vincent-de-Tyrosse, 26, hôtel Courtieux, face Mairie.
Dax, 27 novembre hôtel de la Paix.
Bayonne, 28 novembre, hôtel Moderne.

L'éminent aide de M. Glaser recevra à :
Dun-le-Palleteau, 16 nov., hôtel Jolly.
Bourganeuf, 17 novembre, de 11 h. 30 à 2 h 30, hôtel du Commerce.
Limoges 18 novembre, hôtel Moderne.
Montauban, samedi 20, hôtel du Midi.
Pamiers, jeudi 25 nov., hôtel de la Paix.
Bort, 26 novembre, hôtel Central.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacement de tous organes.

ÉCLAIREZ VÉLOS MOTOS & AUTOS PAR PROJECTEUR ÉLECTRIQUE AVEC

L'ALTERNACYCLE
SANS PILE NI ACCU
B.S.G.D.G.
GARANTI
EN VENTE PARTOUT
Etablts L. ROSENGART
65, Boul. Soult, PARIS
NOTICE EXPLICATIVE GRATUITE SUR DEMANDE

Ne voyagez pas sans l'Indicateur P.G.

Société Française des PETROLES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES

Société Anonyme au Capital de 30 Millions de francs
57, Boulevard Malesherbes — PARIS

CHAUFFAGE AUX HUILES DE PÉTROLE

Chaudières fixes - Chaudières marines - Locomotives
Etudes - Devis - Renseignements

Les propriétés *ANTISEPTIQUES* et *DÉTERSIVES* du **Coaltar Saponiné Le Beuf** font de ce produit, entre autres usages, un *DENTIFRICE* de première valeur. En outre, il constitue un excellent gargarisme, capable de mettre à l'abri des maladies dont la gorge est la principale porte d'entrée (*Grippes, Oreillons, Scarlatine, Angines couenneuses*, etc.) ou de rendre celles-ci plus bénignes.

Se méfier des imitations
J. LE PERDRIEL, 11, rue Milton, Paris. et dans toutes pharmacies.

Soignez vos Convalescents
Soutenez les Blessés
Tonifiez les Affaiblis
Par le
VIN AROUD
VIANDE — QUINA — FER
Paris, Rue Richelieu, 28 *et toutes Pharmacies*

ÉTABLISSEMENTS
VINCÈS
20, Rue BOTZARIS, PARIS
DRAPERIES - DOUBLURES
TISSUS & VÊTEMENTS
= IMPERMÉABLES =
Manteaux de Ville et de Voyage
Vente en Gros exclusivement
Agent régional, M. MARTINEAU
96, cours d'Aquitaine, Bordx

REMÈDE D'ABYSSINIE
EXIBARD
En Poudre, Cigarettes, Feuilles à fumer dans la pipe.
Souverain contre
L'ASTHME
30 Ans de Succès. Médailles d'Or et d'Argent.
H. FERRÉ, BLOTTIÈRE & Cie
28, Rue Richelieu, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

FRUIT LAXATIF CONTRE
CONSTIPATION
Embarras gastrique et intestinal
TAMAR INDIEN GRILLON
13, Rue Pavée, Paris
Se trouve dans toutes Pharmies.

Les GRAINS de
COLDAOL
RHUME - BRONCHITE
GRIPPE-CATARRHE-PHTISIE
GUÉRISSENT la **TOUX** en UN JOUR
5f50 Tes Phies et ROQUES, rue Monnaie, BORDEAUX, Fco c. mandat

RHUMATISMES Migraines, Névralgies, Lumbago, Goutte, Coliques néphrétiques, Gravelle, Sciatique, etc.
DÉSESPÉRÉS qui avez tout essayé, adressez-vous au LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS (Service R) 22, Boulevard Sébastopol, PARIS (*Notice gratis*).

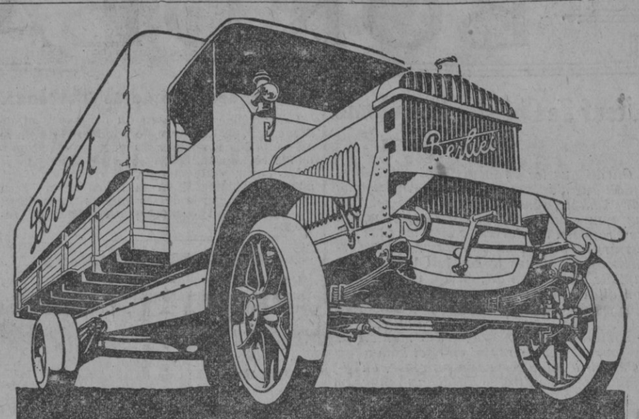

NOUVEAU C.B.A.
5 TONNES

PRIX NET 39.000 Francs

Berliet 239, Avenue Berthelot LYON
115, Boul. Président-Wilson BORDEAUX

Demander Notice et Catalogue.

DRAEGER

POUR GUÉRIR { RHUMATISMES, GOUTTE, DOULEURS de toutes natures
N'ABSORBEZ PLUS RIEN !
VOUS ACHÈVEZ DE RUINER INUTILEMENT VOTRE ORGANISME
LE **BAUME des 3 DOCTEURS**
SUPPRIMANT TOUTE MEDICATION INTERNE
VOUS GUÉRIRA EN QUELQUES JOURS RADICALEMENT QUEL QUE SOIT VOTRE CAS
5f50 toutes Phies Impôt compris. ou LABORATOIRES DUMOUTIER à PUTEAUX (Seine). 5f50 Fco Impôt compris.
NOTICE FRANCO SUR DEMANDE

SANTÉ DES DAMES

A tous les Ages par l'**ÉLIXIR** de

VIRGINIE NYRDAHL

qui fait disparaître les *accidents de la Formation* et du *Retour d'Age* tels que : **Hémorragies, Congestions, Vertiges, Etouffements, Palpitations, Gastralgies, Désordres Digestifs et Nerveux.**

Ce médicament guérit également les **Varices et Ulcères variqueux, la Phlébite et les Hémorroïdes.**

En découpant ce Bon [70] et en l'adressant à
PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS
on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

Ste ANONYME des ETABLISSEMENTS Léon PAULET

CAPITAL 6.250.000 FRANCS
51, Rue des Dominicaines, MARSEILLE

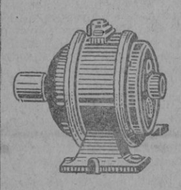

MOTEURS ELECTRIQUES
MOTEURS A ESSENCE
TÉLÉPHONES
FONDERIE DE FONTE
LAITONNERIE (Tubes & Barres)

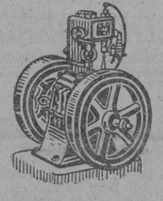

MAGASINS GÉNÉRAUX d'AMEUBLEMENTS

63, Bd Magenta 63, PARIS (FACE GARE DE L'EST)
MEUBLES = NEUFS & D'OCCASION

CHOIX IMPORTANT DE CHAMBRES à COUCHER acajou et bronze
SALLES à MANGER dep. 2.800 FR.
LIT FER COMPLET POUR 2 PERSONNES 350f
CHAMBRES à COUCHER DEPUIS 775 FRANCS
Nous prions instamment notre clientèle de se déplacer et voir nos occasions.
SALLES à MANGER DEPUIS 750 FRANCS
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE — EXPÉDITIONS RAPIDES EN PROVINCE.
LES MAGASINS SONT FERMÉS LE DIMANCHE

PETROLES - CAOUTCHOUCS - MINES D'OR - ETC...

Documentez-vous. — Valeurs AUSTRO-HONGROISES, BULGARES, TURQUES, RUSSES, MEXICAINES, BRESILIENNES. Que doivent faire les porteurs ? — Renseignements gratuits. — Achat de tous titres FRANÇAIS et ETRANGERS non cotés ou difficilement négociables. — BONS DE LA DÉFENSE. — Argent de suite. — *DOCUMENTATION FINANCIÈRE, 7, RUE LAFFITTE, PARIS. Au premier.*

DÉGAUCHISSEUSES

de 420 BREVETÉE S. G. D. G.

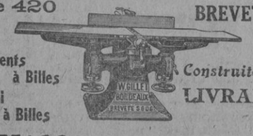

Roulements à Billes — Grand Rendement
Renvoi à Billes — *Construites en Grande Série* — LIVRAISON IMMÉDIATE

William GILLET
CONSTRUCTEUR
142, cours du Médoc — BORDEAUX

MÉDECIN retiré av. sa femme dans vaste propriété située sur le bord du bassin d'Arcachon prendr. en pension enfants ou gdes personnes ayt besoin d'air de la campagne et leur donneraitiessoins nécessaires. Adr. bur. journal.

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

EXIGEZ sur vos FREINS et EMBRAYAGES les Blocs, Disques ou Garnitures **FERODO**
Refuser tout produit ne portant pas le mot **FERODO**
Marque déposée conformément à la loi
Vente à Bordeaux : H. DESTEPHEN, 125, r. du Palais-Gallien. *Tél. 27.92*

PLUS SOLIDE QUE L'ACIER
TELLES SONT LES
BANDES PLEINES HUTCHINSON
PRESSE HYDRAULIQUE - MONTAGE GRATUIT
à la Succursale de Bordeaux, rue du Château-Trompette, 4
TRANSFORMATION DE ROUES PNEUMATIQUES EN BANDES PLEINES
ARTICLES POUR L'INDUSTRIE — TUYAUX EN TOUS GENRES

Caisse Enregistreuse "NATIONAL" à Vendre
Bonne Occasion
MOREL, 136, faubourg Poissonnière, PARIS.

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES *Ecoulements, Rétrécissements, Cystite, Prostatite, etc.* Institut Sérothérapique du Sud-Ouest *23, COURS INTENDANCE, BORDEAUX* **914**

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES T. l. jours jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi *Brochures et renseignements sur demande*

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). ECOULEMENTS, RETRÉCISSEMENTS. Traitement en une séance. CLINIQUE WASSERMANN, 28, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX Tous les jours jusq. 7 h. *Brochure et renseign. sur demande*

PLAIES VARIQUEUSES

Ulcère, Eczémas, Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, *Maladies de la Peau,* sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, — par le NOUVEAU TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (G L), Spécialiste, 46, rue des Faures, à BORDEAUX

MISSIONNAIRE témoin de cures véritablement merveilleuses effectuées en Orient, se fait un devoir d'envoyer gratuitement une recette peu connue en France, consistant à préparer soi-même, avec des plantes, un remède souverain contre les vices du sang, mauvaise circulation, âge critique. Ecrire : LECOMTE, 79, rue Belliard, Paris.

Huiles, savons, cafés. Tarif sur demde. Agents acceptés. Ecr. Paul ESTORC, Salon (B.-d.-R.).

STOCKS AMÉRICAINS Paillasses neuves et usagées. Couvertures neuves et usagées. Suis acheteur toute quantité. Boulogne, 1, r. Guépin, Nantes.

Faites tenir, contrôler votre **COMPTABILITÉ** par les Etablissements **JAMET-BUFFEREAU** 67, Cours Pasteur, BORDEAUX

ACHAT AU MAXIMUM
Diamants, platine, or
Argent, Vieux Dentiers brisés BEAU, 31, r. Esprit-des-Lois, Bx

ON dde dames pour modèles coiffures, cours professionnels. S'adresser mardi 16, à 21 heures, bar Gambetta, place Gambetta.

EX-COMMERÇt 25 ans ch. sit. conn. t. trav. bur., dact.-st., voyagerait. Ecr. KICK, Agence Havas, Bordeaux.

ON DEMANDE bonne à tout faire sans être couchée. Sér. références. 96, rue Ste-Catherine.

ON dde apprent. pâtissier prés. p. parents, 38, rue Dauphine, Bdx.

MAISON meublée à louer, 7 pièces, salle de bains, petit jardin. S'adr. 19, rue de Tivoli, Bdx

ON DEMANDE fillettes 14 ans, présentées pr parents. Travail facile, assuré toute l'année. Phototyp. Chambon, 7, r. Poitevin

Import étude huissier Bordeaux demande clerc au courant procédure, appoint. 500 fr. p. mois. Ecr. Calloux, bureau journal.

J'ACHETE TOUT Meubles, vestiaire, linge, chaus. MASSEZ, 26, r. Roquelaure, Bx.

ADJUDICATION le 20 novembre 1920, à 14 heures, à Saint-Jean-d'Angély, faubourg Matha, n. 38, près la gare, de deux superbes immeubles de construction récente, comprenant 18 pièces (ancienne recette des finances), av. eau, gaz, téléphne, vast. jard., écurie, garage, servitudes.

ECOLE sténo-dactylographie UNDERWOOD S'inscrire : 52 Allées de Tourny 1er étage. 52

Location machines à écrire 52 INTER - OFFICE all. de Tourny (1er ét.). 52

EMPRUNTERAIS 15.000 francs à 10 %, absolument garantis. Ec. Lavis, Havas, Bdx.

PUBLICITÉ NOUVELLE ON DEMANDE agent concessionnaire pour affaire publicité originale très intéressante. Ne nécessite pas de capitaux. Ecr. d'urgence ZEPH, bur. journal.

Demi-mds châtaig. 140f, Gde, dépte limitroph. Henault, Libourne.

Saindoux comestible garanti pur porc, 765 fr. 100 kilos poids net. L. AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, 20, Bordx.

DEMANDEZ UN
VIEUX CEP
ARMAGNAC EXTRA
Casteinau-d'Auzan (Gers)

CORPS AUX PIEDS guéris en six jours par le TOPIQUE DES CHARTREUX. 2 francs 20 toutes pharmacies.

ACHAT A GROS PRIX MEUBLES anciens et modernes. Objets d'art et d'antiquités. Labarraque, 14, cours d'Albret.

A VENDRE Un camion Panhard et Levassor 3 tonnes, en bon état de marche. S'adresser à la Société des Ciments de Cadamas, à CADAMAS près de Fumel (Lot-et-Garonne).

Je cherche d'occasion : un tour à charioter 1 mètre entreponte une machine à fileter, maximum 18 à 20tes. Intermédiaire s'abstenir. — FEUILLET, mécan., 4, r. Jean-Bart, Biarritz.

ECOLE de STENO-DACTYLO ANGLAIS - COMPTABILITE 20, cours de la Somme, Bordx. Cours jour et soir jusqu'à 10 h.

BACHES STÉGANIQUES de Pont de Briques *Imperméabilité absolue* GONFREVILLE *Chapeau-Rouge BORDEAUX*

On **TORPÉDO** 12 à 18HP demande modèle récent, bon. marque. Ec. en ind. marque, puissce, année, px, à Société française de l'Everite, us. de Bassens (Gde).

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications installations, réparations, REBOBINAGES COMPLETS Maye, 228, rue Ste-Catherine, Bx.

PAPIERS Tél. 35.43 **PEINTS** CATALOGNE & DELTEIL *Rue Petit-Goave, 8, 8bis, 10, Bordx* Grand choix en tous genres Envoi d'Albums sur demande

BARRIQ. bord. vides, chêne res. 120 fr. Ecr. Kossuth, journal.

REPRESENTANTS sérieux sont demandés par importante maison Huiles et Savons. Conditions très avantageuses. Ecrire M. M.-Louis Hermitte et Co Salon (Provence).

ÉCOLE de CHAUFFEURS Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bordx

J'ACHETE TOUT : antiquités, métaux, meubles, débarras, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx

BILLARD à vendre. 148, quai de Bacalan, 148, Bx

BOUTEILLES Achat domic. : litres bl., 0.70; champ., 0.65; frontignans, 0.65, malgré grande baisse. Ecrire : FOX, Agence Havas, Bordeaux.

GREFFE de paix à céd. Rapp. 12,500. Noy, Havas, Bx

TOUX-ENROUEMENTS

Irritation de la Gorge et des Bronches
sont calmés immédiatement par la
PATE REGNAULD
Cent ans de succès ! En vente dans toutes les Pharmacies
CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERÉ, 19, rue Jacob, 0 fr. 40 en timbres-poste en se recommandant de la *Petite Gironde* pour recevoir *franco* par la poste une ravissante boîte échantillon de Pâte Regnauld.

MOBILIERS ELEGANTS

31-33, cours Georges-Clemenceau, 31-33
Bordeaux (ancien cours Tourny) Bordeaux
GRAND CHOIX
de Salles à manger, Chambres à coucher, Salons, Cabinets de travail, Petits meubles, Lustres, Marbres
INTROUVABLES AILLEURS
et vendus bien au-dessous de leur valeur
Livraison par auto dans toute la Région. — Tél. 50.10

LIVRAISON IMMÉDIATE

2 places Sport, 8 HP	13.250
2 places Sport, 10 HP	15.800
3 places 1/2 .... 8 HP	14.500
4 places..... 10 HP	17.500
10 HP cond. intér., 3 plac.	19.800
10 HP cond. int., 3 pl., gr. luxe	22.500

Les prix ci-dessus comprennent la taxe.
Agents demandés. — Catalogues et conditions franco.
Maison BUREU, 80 et 82, rue de Soissons, Bordeaux

Automobiles "ALBA" 10 HP, démarrage, éclairage électriques ; neuves et d'occasion. FAUGÈRE, 165, rue de Pessac, BORDEAUX

G R
Liquidation des Stocks de Guerre Britanniques

Le Ministère Britannique des Munitions publie, en anglais, une brochure intitulée :

"SURPLUS"

renfermant le détail des Stocks à vendre et *Entreposés en Angleterre.*

Ces stocks comprennent :
Matériaux de Construction — Mobilier
Machines-Outils — Machines à vapeur
Matériel de Chemins de Fer et de Docks
Bateaux et bateaux automoteurs — Cuirs et Textiles - Métaux - Fers - Aéroplanes
Produits chimiques et médicaux, etc.

Cette brochure contient également un supplément indiquant les Stocks britanniques disponibles pour la vente et *Entreposés en France.* Ce dernier matériel ne sera vendu qu'en bloc, par camps et installations complets.

"SURPLUS" paraît *bi-mensuellement*
Prix : Le Numéro *1 franc* { Franco / Paiement d'avance
Écrire ou s'adresser à :
DIRECTOR OF PUBLICITY,
DISPOSAL BOARD (French Section)
179, Rue de la Pompe, PARIS (Passy)

SOCIÉTÉ DES BOIS OUVRÉS

171, rue Naujac et 76, rue Rosa-Bonheur
BORDEAUX
S. B. O.
ENTREPRISE de tous Travaux de bois avec ou sans fer et fonte
SCIAGE, RABOTAGE ET TOUPILLAGE A FAÇON
Vente de bois en grumes et débités
PARQUETS A FACON - MEUBLES

SCIES A RUBAN FORESTIERES ET FIXES

Ets S. A. V. A., 40 à 46, rue Donissan, BORDEAUX

Pour devenir INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN, ou Dessinateur, Monteur, Conducteur, etc. par Étude rapide chez soi, lire la *Brochure Captivante :*
"Le Règne de l'Electricité"
envoyée *gratis* et franco par *Institut Normal Electrotechnique, Boulevd Sébastopol, 91, Paris*

ADJUDICATION Etude de Me DAUCHEZ, notaire à Paris, quai de la Tournelle, 37, **Lundi 29 novembre 1920,** d'un **Fonds de Commerce d'Entreprises de Transports Camionnages et Déménagements, Nogent-sur-Marne (Seine), rue de Mulhouse, 1**, comprenant : Clientèle, achalandage, droit aux baux **et matériel important.** Mise à prix : **242,000 fr.** Consignation : **30,000 fr.** S'adr. Mes GAZIER, avoué à Paris, 11, rue de Rome ; DUPLAN, avoué, et DAUCHEZ, notaire, dépositaire de l'enchère. — Et pour visiter, les 21 et 28 novembre.

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la **Menstruation, Règles** irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, **Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de couches**, guérira sûrement sans qu'il soit besoin de recourir à une opération, rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles : elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit **Varices, Phlébites, Hémorroïdes**, soit de l'**Estomac** ou des **Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements**, soit malaises du

Abbé SOURY inventeur
Exiger ce portrait.

RETOUR D'AGE

doit employer la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

en toute confiance, car elle guérit tous les jours des milliers de désespérées.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon : 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70 ; total : 7 francs.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

VENTE AUX ENCHÈRES

Il sera procédé, le jeudi 18 novembre, à 14 h. 30, au magasin de la Marine, 1, rue Achard, à Bordeaux, à la vente de 57 kilos d'écaille et de 112 kilos d'ivoire d'hippopotame, provenant de prise de guerre.

Pour tous renseignements, s'adresser au commissaire principal, chef du service de l'intendance maritime, 9, pl. Tourny.

Etde de Me G. DUBOIS, av. lic., r. V.Carles, 5, Bx, sucr de Me Larré
VENTE AU TRIBUNAL le 25 novembre 1920, 13 h., maison, jard., Caudéran, r. Ec.-Normale, 62. M. à p., 15,170 fr. Me Dupuy et Fermaud, av. prés. Visite, jeudis, de 15 à 18 heures.

Etde de Me G. DUBOIS, av. lic., r. V.Carles, 5, Bx, sucr de Me Larré
VENTE AU TRIBUNAL le 25 novembre 1920, à 13 h., Immeuble comp. maison et dépend., ancien Hôtel des Voyageurs. Margaux, près gare. M. à p., 15,000 francs.

COMMUNE de MAILLAS (Ldes).
Vente de pins communaux
Le dimanche 28 novembre 1920, à 14 heures, salle de la mairie, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, de **DEUX MILLE NEUF CENT CINQUANTE CINQ PINS** environ de diverses dimensions presque tous gemmés, sur la mise à prix de **trente-cinq mille francs.**
Pour plus amples renseignements, consulter le cahier des **charges à la mairie et, pour** visiter, s'adresser à M. Augustin Darroman conseiller municipal, au Pont-Long, à Maillas.
Le maire : PONS.

NEW-YORK (direct) Lloyd Royal Belge (France) S. A. Poste 5, quai des Chartrons
S/S CANONNIER.... 17 novembre
S'adr. q. des Chartrons, 41. *Tél. 42-73.*

ROUGE VIN EXTRA BLANC 120f VINICOLE NOUVELLE 170f Lbnau 23, rue Peyronnet Lbnau

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx

TAILLEUR, belles draperies, Livraison rapde ; 90, rue Naujac

SUIS ACHETEUR fonds commerce négociant en vins avec clientèle, prendrai suite bail et matériel chai. Renseignements détaillés et prix : Martello, Agence Havas, Bordx.

PETITE LIMOUSINE Motobloc, 12-16 HP, à vendre, parfait état, prix raisonn. J. COUPIN, rue Pomone, Oloron (B.-P.).

Varices CURE RADICALE 10, rue Margaux, Bx

RIDEAUX TOLE ONDULÉS *VOLETS, PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS Monte-Charges, Monte-Plats* PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE SOCIÉTÉ GUTENBERG 36 à 38, boulevard George V

ÉLECTRICIEN BOBINEUR dde, Sarrat, 4, cité Carrère, Pau.

Anglais, cours, leçons, dme angl. 10, r. Rodrigues-Péreire, Bx.

PERE de famille, 47 ans, apte tous travaux, bureau, magasin, quais, gares, sollicite emploi. Ecr. Cazenave, bx Pierre, 8, cours de la Somme, 8, Bordx.

8,000f châssis Ford neuf à v. Ecr. Verliac, Ad Cognac.

MACHINE A ECRIRE, fusil, bicyclette à v. ; 15, r. Montbazon

MEUBLES divers à vend., cause départ ; 2, rue Henri-IV, Bdx.

A V. pneus américains 35×5. Bne occas. Chambres à air et enveloppes ; 63, r. du Mirail. Tél. 43.76

Très bon. remorque 2 roues sur pneus à céder bonnes condit. Serrurerie d'art du Sud-Ouest, ch. de Birambits, Bègles. Tél. 43.

A enlever t. de suite camionnette Peugeot 2 ton., 11,000f ; camionnette Darracq 500 k., 9,000f, parf. ét. ; camion de Dion-Bouton 3t½, com. neuf, 24,000f. Plusieurs torpéd. gd luxe à des prix très avantageux ; 49, chem. Mathilde, près la poste, à Talence (Gde).

DACTYLO connaissant espagnol demandée : 2, cours St-Louis.

JEUNE FILLE pour magasin demandée ; 212, r. Ste-Catherine.

Représentant homme, dame, visitant pharmacies, demandés. PILLET, 212, r. Sainte-Catherine.

Beau tapis neuf, long. 23m × 1m30 à v. ; 28, rue d'Arcachon, Bx.

FAITES des ÉCONOMIES

par l'usage des **SAVONS**
LA PERDRIX 72 % d'huile.
SAINT-MARTIAL 60 % d'huile.
LE CORAN ET M. P. & C. à base d'oléine.
ET DES
LESSIVES Mousseuses et Savonneuses.
LE CORAN BLEU
L'ANÉMONE
Produits essentiellement Français
fabriqués dans les Usines
HUILERIE - SAVONNERIE - STÉARINERIE
de la Cie Gle de l'Afrique Française
BORDEAUX — 4, *Rue Esprit-des-Lois*, 4 — BORDEAUX
Marques déposées — Marques déposées

G R
LIQUIDATION DES STOCKS DE GUERRE BRITANNIQUES
PAR ORDRE DU DISPOSAL BOARD

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'UNE USINE ÉLECTROLYSE

Le Mardi 23 Novembre 1920, à 14 heures.

(Vente 250) **ELECTROLYTIC GAS PLANT**
Route de Caen à GRAND QUEVILLY, près ROUEN.

2 GROUPES ELECTROGÈNES "DIESEL" DE 340 K.V.A. 500 volts CC installés dans un superbe bâtiment en acier de 34m × 7m15, couvert en tôle, avec tous accessoires, Tableaux de contrôle, Pompes à circulation, Réservoirs à huile, Tour de refroidissement, Pièces de rechange, etc.

2.600 CELLULES ELECTROLYSES pour la fabrication d'hydrogène et d'oxygène système "GEERAERD".

9 COMPRESSEURS AVEC MOTEURS à essence marque "JAP" donnant chacun 560 litres (120 atmosphères) ; **5.300 BOUTEILLES EN ACIER** de différentes contenances ; **2 GAZOMÈTRES** contenant chacun 570 mètres cubes, Machines-outils, Petit outillage.

BATIMENT EN ACIER couvert et clos de tôle, de 34m × 18m. Plusieurs autres Bâtiments et Constructions en bois et en tôle, 425 mètres de Rails de chemin de fer, 275 mètres Voie Decauville de 60 cm, et 14 Plaques tournantes, Câbles électriques, Réservoirs, 27 Fûts acier, etc.

AU COMPTANT -- FRAIS 10 0/0 EN SUS

Pour Permis de visiter, Catalogue détaillé, Conditions et tous Renseignements, s'adresser à : Me CHAMPENOIS, Huissier, 33, Place de l'Hôtel-de-Ville et à Me REGENTEL, Huissier, 33, rue aux Ours, à ROUEN (Seine-Inférieure).

LA GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENTS

57-59, BOULEVARD MAGENTA, 57-59, PARIS (Xe)
Ne pas confondre (Seules les entrées 57 et 59)
GRANDE BAISSE DE PRIX

Chambre complète, avec literie....	798f - 1.095	Salle à manger.....	445f - 650
Chambre Louis XVI 2 portes.....	1.195	Salle à manger chêne Henri II.....	1.250
Chambre acajou br. 2 p., gl. biseaut.	2.195	Salle à manger Renaissance....	1.595
Lit fer complet 2 personnes.....	395	Salon recouvert étoffes fantaisie.	825

Chambres et Salles à manger noyer, acajou citronnier et loupe.
DES PLUS SIMPLES AUX PLUS LUXUEUX
Vendus meilleur marché que PARTOUT AILLEURS
TOUS CES MEUBLES SONT GARANTIS DE BONNE FABRICATION
Expéditions rapides dans le monde entier. — Envoi du Catalogue franco sur demande.

Parfumerie en gros dem. voyageur sér. à la comm. Cas. b. jl.

Vente de bijoux Diamants, argenterie, etc.
JEUDI et VENDREDI 18 et 19 novembre 1920, à 13 h., Me A. BARINCOU commis-priseur
314 gages
arrivés à échéance seront vendus à la Caisse de crédit municipal (ancien Mont-de-Piété).
Les brillants seront mis en vente le jeudi, à partir de quatorze heures précises.
Les ayants droit sont invités à réclamer les bonis leur revenant.

PAPIERS PEINTS Gd choix, prix sp. ps colrs et entrepts. Depons, 84, c. Argonne.

Etude de Me ROBINE, notaire, 131, cours Victor-Hugo, Bx
VENTE Ch. Not. Bordx, merc. 1er déc., 1 h., maison cours de l'Argonne, 103, louée 2,618 fr. Mise à prix : 25,000 fr.

FOURRURE Col loutre a été ramassé samedi soir devant maison, 37, avenue Carnot. Prière rapporter cette adresse. Récompense.

CHOCOLAT PUR A LIQUÉFIER

Destiné spécialement à l'usage des confiseurs, des boulangers, des fournisseurs, etc. Qualité supérieure et uniformité du produit assurées.

Moulé en blocs de 10 livres. Emballé par vingt-deux blocs en caisses doublées de papier imperméable.

Peut être emballé, si on le désire, en caisses doublées de fer-blanc, moyennant une légère augmentation de prix.

Les grandes facilités que possède notre fabrique et notre longue expérience dans la fabrication exclusive du chocolat, du cacao, etc., nous permettent d'apporter immédiatement tous nos soins à l'exécution des commandes de nos clients et de leur donner entière satisfaction.

Nous fabriquons aussi :
CHOCOLAT DOUX ORDINAIRE Marque "Oriental", BEURRE DE CACAO, | CHOCOLAT PUR POUR COUVERTURES, CHOCOLAT EN TABLETTES, CACAO, PROCÉDÉ HOLLANDAIS.

Nous demander notre catalogue complet ainsi que nos prix.

ROCKWOOD & COMPANY
Maison fondée en 1886
Brooklyn, N. Y., E. U. A.
Adresse télégraphique : WOODROCK, BROOKLYN — Tous les codes télégraphiques.

INSTITUT de MUSIQUE 9, rue du Temple — COURS ET LEÇONS DE TOUS INSTRUMENTS, CHANT le jour, soir, dimanche. Enfants et Pr Pr le jour, de class. Pr l'essai, tous instruments à la disposition d. Elèves

ASTHME Très intéressante brochure gratis. Boucaud, Phien, Marmande (Lot-et-Gar.).

UNE CURE FORMIDABLE de la TUBERCULOSE

aux premier et second degrés
PAR LE RHEASTAR-PERRAUD

Tout est expliqué dans un livre « gratuit » intitulé : *La Guérison certaine de la Tuberculose.* On y voit, avec preuves à l'appui, comment les microbes sont attaqués sur tous les points, et leurs toxines neutralisées presque instantanément. Le soulagement apparaît bientôt, la toux s'arrête, les expectorations deviennent normales, l'angoisse et la fièvre disparaissent, l'embonpoint, l'appétit, le sommeil et les forces renaissent. Après avoir